

DESTRUCTIONS DES STRUCTURES SANITAIRES À GAZA

L'Algérie dénonce le nettoyage ethnique

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8083 – DIMANCHE 5 JANVIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Loi de finances 2025

Soutien renforcé aux startups

Page 4

Agressions contre les pharmaciens

TROP, C'EST TROP !



Après une série d'agressions violentes survenues la semaine écoulée contre des pharmaciens dans plusieurs wilayas, le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) tire la sonnette d'alarme et lance un appel à l'application des lois en vigueur. C'est ce qu'a déclaré, hier au *Jeune Indépendant*, Messaoud Belambri, président du SNAPO, mettant en lumière un problème sécuritaire de plus en plus préoccupant pour les professionnels du secteur.

Page 5

STATUT PARTICULIER DE L'ÉDUCATION

RÉSERVES DES SYNDICATS

Page 2

CONSTANTINE CÉLÈBRE SON HABIT TRADITIONNEL

L'héritage vestimentaire à l'honneur

Page 9

LIGUE DES CHAMPIONS

Le CRB bat Al-Ahly et se relance

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

INCLUSION DES PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES

L'engagement sans faille de l'Algérie

A L'OCCASION de la célébration de la Journée mondiale du braille, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Soraya Mouloudji, a réaffirmé, hier, l'engagement de son département à protéger et promouvoir les droits des personnes en situation de handicap, notamment leur droit à l'éducation spécialisée, soulignant que cela inclut les personnes ayant une déficience visuelle. Soraya Mouloudji a indiqué que son ministère a mis en place des mécanismes adaptés et des programmes intégrés qui répondent aux besoins de cette catégorie de personnes, s'appuyant sur des dispositions légales et un encadrement pédagogique spécialisé qui utilise des technologies d'assistance composées d'équipements et d'outils adaptés. Lors d'une allocution prononcée en son nom par Aboubakr Essedik Bouzidi, chef de cabinet au ministère, à l'occasion des activités de la célébration de la Journée mondiale du braille, organisées par l'Organisation nationale des aveugles algériens sous le thème : «Le braille à l'ère de la technologie «, la ministre a indiqué que le secteur supervise un réseau institutionnel dédié à l'éducation spécialisée, comprenant 239 établissements et 19 annexes. «Ce réseau prend en charge plus de 36 000 enfants aux besoins spécifiques, dont 24 écoles destinées à ceux ayant une déficience visuelle, accueillant 1 245 élèves. Ces établissements assurent un suivi psychologique, éducatif et pédagogique dès l'âge de trois ans «, a-t-elle précisé.

Elle a également souligné que ces institutions spécialisées adaptent les programmes éducatifs selon des méthodes pédagogiques adaptées aux spécificités des différents besoins, tout en mobilisant environ 15 000 cadres pédagogiques et éducateurs spécialisés, comprenant des psychologues, orthophonistes, enseignants spécialisés et éducateurs chargés d'encadrer ces enfants. La ministre a rappelé que le droit à l'éducation des personnes ayant une déficience visuelle est fondamental, reconnu et consacré. «En raison de la nature de ce handicap, qui engendre des difficultés d'accès à l'information et à l'apprentissage en général, il est essentiel de redoubler d'efforts pour fournir les ressources matérielles, humaines et technologiques nécessaires, afin de créer et d'adapter les conditions permettant à ces personnes de mener une vie normale, en mettant l'accent sur l'éducation et la lecture «, a-t-elle insisté. Mme Mouloudji a également souligné l'importance cruciale de la technologie pour surmonter les obstacles rencontrés par les personnes ayant une déficience visuelle, estimant que ces outils les aident à acquérir les connaissances nécessaires, les compétences cognitives et les aptitudes académiques. Parmi ces outils, la «l'écriture braille «, qui occupe, selon elle, une place centrale en tant que technologie de communication innovante, basée sur un système de points saillants représentant les lettres et les chiffres. «Ce système permet aux personnes déficientes visuelles de lire, d'apprendre et de s'épanouir dans tous les domaines du savoir, des sciences et des arts «, a-t-elle expliqué. La ministre a, enfin, insisté sur le fait que le plus grand accomplissement du braille est d'avoir permis à cette catégorie de s'intégrer pleinement dans la société et de participer aux activités. Le braille, a-t-elle ajouté, est ainsi devenu une passerelle vers le savoir et un moyen de communication avec autrui, qui facilite l'accès aux ressources éducatives et aux services en toute liberté et autonomie.

L. L.

STATUT PARTICULIER DES FONCTIONNAIRES DE L'ÉDUCATION

Quatre syndicats émettent des réserves

Quatre syndicats de l'éducation nationale, le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPESTE), le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) et l'Organisation des enseignants du moyen, ont émis des réserves concernant certains aspects contenus dans le nouveau statut particulier des fonctionnaires du secteur.

Au lendemain de l'approbation en Conseil des ministres du statut particulier des fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale, le ministre Mohamed Seghir Saâdaoui a réuni les représentants des syndicats du secteur auxquels il a exposé les grandes lignes du projet. Cependant, certains aspects de ce nouveau statut n'ont pas encore convaincu tous les partenaires sociaux.

Ce statut, qui régit les conditions de travail, les salaires, les promotions et les droits des enseignants et autres employés, a suscité moult interrogations et même un mécontentement chez les quatre syndicats en question, qui ont qualifié certains de ces aspects de «contradictoires «par rapport aux instructions et engagements du président de la République.

Dans un communiqué rendu public, la coalition syndicale a relevé plusieurs réserves. Ainsi, ces syndicats dénoncent le non-respect des directives du président de la République, qui avait demandé l'élaboration d'un statut visant à valoriser et renforcer la place des enseignants dans le système éducatif.

Ils ont exprimé leur mécontentement face au maintien des grades des enseignants à leur niveau précédent sans aucune promotion, contrairement aux grades administratifs équivalents, lesquels ont bénéficié de promotions de deux niveaux.



Des syndicats mécontents.

Les syndicats ont réitéré leurs préoccupations concernant les «grades en voie d'extinction «, liées aux conditions de formation pour le reclassement et la promotion. Ils ont aussi rejeté l'imposition de conditions d'ancienneté et de formation supplémentaires pour la promotion des enseignants, alors que les grades similaires ont bénéficié de promotions automatiques. Les quatre syndicats ont exprimé leur opposition au remplacement des appellations «enseignant principal «et «enseignant formateur «par des désignations numériques jugées dévalorisantes et sans lien avec l'identité pédagogique et académique. Aussi, les syndicats appellent à des mesures concrètes pour répondre aux aspirations des enseignants. Ils réclament, notamment, l'application stricte des directives présidentielles pour un statut spécifique valorisant le métier d'enseignant, la protection des acquis en maintenant les appellations actuelles (enseignant principal et enseignant formateur) ainsi que l'élévation des grades d'enseignants à un niveau supérieur, au même titre que les grades administratifs équivalents, dans le statut particulier 12/240.

Les syndicats en question exigent une intégration immédiate et sans condition de tous les enseignants dans les grades supérieurs, ainsi que la considération des diplômes de formation spécialisée des diplômés des écoles normales supérieures pour les recrutements, les promotions et les intégrations, car ils constituent la référence légale pour l'emploi dans le corps enseignant. Ils demandent la divulgation complète et transparente du nouveau statut avant sa publication dans le Journal officiel. Les quatre syndicats saluent, par ailleurs, la décision du président de la République de réduire l'âge de départ à la retraite et d'augmenter de 30 % le régime indemnitaire. Ils estiment, toutefois, que ces mesures restent insuffisantes pour compenser la chute continue du pouvoir d'achat et les défis professionnels croissants. Ils affirment également que le nouveau statut ne reflète pas les recommandations du Conseil des ministres, notamment en ce qui concerne la valorisation du métier d'enseignant et l'amélioration de la position de l'enseignant éducateur.

En dernier lieu, les quatre syndicats dénoncent ce qu'ils considèrent comme une «marginalisation systématique «, touchant en premier lieu les enseignants dans la réforme statutaire, et appellent à une mobilisation des instances nationales et locales pour défendre leurs acquis et obtenir la satisfaction de leurs revendications qu'ils qualifient de légitimes.

Lynda Louifi

MUTATIONS DES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES

Appel au lancement d'une plate-forme nationale

ALORS QUE l'année 2025 débute, le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) réitère son appel à la création d'une plate-forme numérique nationale dédiée aux mutations universitaires, un projet nécessaire pour améliorer les conditions de travail des enseignants. C'est ce qu'a indiqué le Dr Abdelhafid Milat, président du CNES, dans un communiqué. Le président du CNES a ainsi appelé la tutelle à accélérer la mise en œuvre de cette plate-forme, qu'il qualifie de «couronnement des réformes numériques entreprises «. Il a affirmé que depuis plusieurs années, la question des mutations universitaires s'impose comme l'un des principaux défis auxquels fait face la communauté enseignante. Ce processus, souvent marqué par des retards et un manque de transparence, engendre frustrations et tensions parmi les enseignants.

Face à ce constat, le CNES a été pionnier en proposant, dès 2020, la création d'une plate-forme numérique nationale dédiée. L'objectif de cette initiative est d'»instaurer un système équitable, rapide et transparent, garantissant aux enseignants une gestion efficace de leurs demandes de mutation «.

Le Dr Milat a assuré que la proposition du CNES a reçu un écho favorable de la part de l'actuel ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Reconnu pour son engagement en faveur de la numérisation du secteur, le ministre a promis de concrétiser ce projet, a affirmé le CNES. Il a ajouté que sous la direction de M. Baddari, le ministère a déjà enregistré des avancées significatives dans la numérisation des services pédagogiques, administratifs et scientifiques.

Cependant, la création de cette plate-forme nationale apparaît comme l'aboutissement logique de ces réformes et un symbole fort de modernisation du secteur. Le Dr Milat a également tenu à rappeler qu'en tant que partenaire actif et engagé, le CNES a toujours soutenu les réformes entreprises par le ministère. Il a d'ailleurs soumis des propositions détaillées sur le fonctionnement et les objectifs de la future plate-forme. Le CNES a réaffirmé, par ailleurs, sa disponibilité à accompagner la concrétisation de cette plate-forme, mettant son expertise au service de l'ensemble de la communauté universitaire.

Le Dr Milat a relevé que pour les enseignants, cette plate-forme représenterait bien plus qu'un outil administratif. Elle symboliserait une reconnaissance de leurs besoins et une réponse aux attentes exprimées depuis des années. Le CNES espère que 2025 sera l'année de cette importante avancée, apportant ainsi des solutions concrètes à un problème structurel. Il a affirmé qu'avec ce projet, l'Enseignement supérieur pourrait franchir une nouvelle étape dans sa modernisation, en plaçant la technologie au service de l'équité et de la performance.

Sihem Bounabi

DESTRUCTIONS DES STRUCTURES SANITAIRES À GAZA

L'Algérie dénonce le nettoyage ethnique

L'entité sioniste, en ciblant les infrastructures de santé à Gaza, vise à opérer un nettoyage ethnique et à pousser les Palestiniens à quitter leur terre. C'est ce qu'a affirmé avant-hier, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, appelant le Conseil de sécurité à agir.

Lors d'une réunion consacrée à la situation au Moyen-Orient organisée à la demande de l'Algérie qui préside le Conseil de sécurité pour le mois de janvier, le diplomate algérien a indiqué que l'agression sioniste en cours contre le peuple palestinien, particulièrement à Gaza, «a un objectif clair : pousser les Palestiniens hors de leur terre à travers une politique évidente de nettoyage ethnique. L'un des piliers de cette politique est la destruction systématique du système sanitaire «.

Citant le rapport du Bureau des Nations unies des droits de l'Homme, publié le 31 décembre dernier, le diplomate a parlé de 136 frappes sionistes visant au moins 27 hôpitaux et 12 autres structures médicales occasionnant des dégâts considérables. A Gaza, 53% des hôpitaux sont totalement hors service, a-t-il signalé. «Sur les 138 centres de premiers soins, seuls 6 restent encore totalement opérationnels. 130 ambulances ont été endommagées. Plus de 14000 patients nécessitent une évacuation médicale urgente à l'étranger, plus de 1000 travailleurs du secteur de la santé ont été tués. Des centaines (d'entre eux) ont subi la détention «, a-t-il ajouté.

«Les ONG rapportent des cas de torture et de mauvais traitements contre le personnel médical. Selon l'ONU, plusieurs médecins sont morts alors qu'il étaient détenus par les autorités «sionistes, a-t-il poursuivi.

Les actions sionistes ciblant les services de santé essentiels et le personnel médical «s'apparentent à des tactiques génocidaires



Amar Bendjama.

«, a souligné M. Bendjama. «Le 27 décembre, après plus de trois mois de siège et d'attaques répétées (…) les forces d'occupation sioniste ont envahi l'hôpital Kamal Adwan, la plus importante infrastructure sanitaire du Nord de Ghaza. L'hôpital a été ciblé par des snipers, des chars d'assaut et des drones, terrorisant les patients et le personnel médical «, a rappelé l'intervenant.

Les actions de l'armée sioniste comprennent des actes de torture, d'exécutions, de destruction d'équipements médicaux vitaux et le déclenchement d'incendies ayant détruit des parties de l'hôpital, a-t-il ajouté. Les forces sionistes «ont cherché activement à fermer l'hôpital en le mettant complètement hors service «, dira-t-il encore.

L'IMPUNITÉ DOIT CESSER

Bendjama a tenu à préciser, en outre, que les actions de destruction menées par l'armée sioniste n'étaient dictées par aucune nécessité militaire. Il s'agissait plutôt d'une «volonté délibérée de priver le Nord de Gaza des services de santé essentiels et de forcer la population à se déplacer «. Il a indiqué, à ce propos, que la destruction délibérée d'infrastructures sanitaires pouvait constituer «un acte de punition collective considéré comme un crime de guerre, selon le droit international «.

M. Bendjama a cité, en outre, le protocole additionnel de la Convention de Genève et la résolution 2286 du Conseil de sécurité qui insistent sur la nécessité de protéger les personnels médicaux et les infrastructures sanitaires en période de conflits armés.

Pour justifier l'injustifiable, les autorités d'occupation sionistes ont dit que «les hôpitaux étaient utilisés à des fins militaires par des groupes armés palestiniens «. Il a cité, en réponse, le rapport du bureau des droits de l'Homme de l'ONU qui précise que ces allégations n'étaient pas étayées par des preuves et qu'elles avaient été contredites par des informations accessibles au grand public.

M. Bendjama a appelé à une enquête concernant l'agression sioniste ciblant les infrastructures sanitaires à Gaza. L'entité sioniste «agit comme si le droit international n'existait pas ou simplement qu'il ne s'appliquait pas à elle «, a-t-il soutenu, assurant que la barbarie de l'entité sioniste était encouragées par un «sentiment d'impunité et d'immunité «. «Cette impunité doit cesser, cette immunité doit cesser «, a-t-il tonné.

CRI D'ALARME DE L'OMS

«Nous devons agir ensemble afin de mettre un terme à cette tragédie. Il est temps pour le Conseil de sécurité d'exiger un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent à Gaza «, a-t-il martelé.

De son côté, le Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la Cisjordanie et Gaza, Dr Rik Peeperkorn a souligné la gravité de la crise sanitaire à Gaza, où 7 % de la population a été tuée ou blessée depuis octobre 2023, date du début de l'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne.

«L'année 2025 commence sur une note sombre et profondément inquiétante alors que les combats continuent de s'intensifier «, a-t-il déclaré, lors de cette réunion.

Il a affirmé que plus de 25 % des plus de 105.000 civils blessés sont confrontés à des conditions de vie qui changent le cours de leur vie. Dr Peeperkorn a averti que les évacuations médicales critiques restent extrêmement lentes, avec plus de 12.000 personnes qui attendent toujours d'être soignées à l'étranger.

«Au rythme actuel, il faudrait cinq à dix ans pour évacuer tous ces patients gravement malades «, a-t-il noté. L'OMS a vérifié 654 attaques contre des établissements de santé, entraînant des centaines de morts et de blessés.

Le Représentant de l'OMS a appelé, dans ce contexte, à une augmentation de l'aide humanitaire, à des évacuations accélérées et au respect du droit international humanitaire, concluant sa déclaration par un appel à un cessez-le-feu urgent.

Hachemi B.

REVISION DES CODES COMMUNAL ET DE WILAYA

Le FLN et le RND pour une décentralisation renforcée

ANNONCÉE par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de son dernier discours à la nation, la révision des codes communal et de wilaya suscite une adhésion unanime au sein de la classe politique. Le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND), ont salué, hier, une initiative responsable qui vise à moderniser les collectivités locales, à renforcer la démocratie participative et à consolider les bases du développement national.

Le secrétaire général du FLN, Abdelkrim Benmbarek, a souligné, lors d'une rencontre de son parti intitulée «Lecture politique des lois sur la commune et la wilaya «, que cette révision traduit la volonté du président de la République de renforcer la démocratie participative et la décentralisation. Pour le FLN, les collectivités locales sont le socle de l'État et le premier point de contact entre les citoyens et les institutions. Il a insisté sur l'importance d'une révision en profondeur des lois pour élargir les prérogatives des élus et améliorer les moyens mis à leur disposition.

Il a également mis en lumière les défis régionaux et internationaux auxquels l'Algérie fait face, notamment dans un contexte géopolitique marqué par des tensions croissantes. «Ces défis nécessitent une mobilisation collective de tous les acteurs politiques et sociaux pour préserver la stabilité et la sécurité de notre pays «, a-t-il déclaré.

Benmbarek a enfin rappelé que ces réformes s'inscrivent dans une vision globale visant à consolider les institutions de l'État et à pérenniser les avancées économiques et sociales, tout en renforçant la cohésion nationale. Le SG du FLN, a insisté sur le fait que le président Tebboune, est le seul à avoir l'initiative et la légitimité de fixer la date du lancement du dialogue national, en fonction des circonstances favorables, «loin de toute pression, contrainte ou chantage «. Le FLN attend ce dialogue national, qu'il souhaite serein, constructif et réussi, abordant les enjeux liés à la sécurité, à la stabilité et à la gestion des défis extérieurs, dans un contexte marqué par des transformations internationales rapides dans notre environnement régional. Le secrétaire général a précisé que cela exige «une mobilisation collective pour faire face à ces défis «.

Il a ainsi appelé tous les partis politiques, les acteurs sociaux et les élites à œuvrer ensemble pour créer un front solide de soutien à l'État, en renforçant l'unité nationale et la cohésion intérieure. De son côté, Mustapha Yahia, secrétaire général du RND, a salué lors de la réunion du bureau national, les avancées réalisées par l'Algérie en 2024 sur les plans politique, économique, social et diplomatique. Il a particulièrement insisté sur la révision des lois régissant les communes et les wilayas, qu'il considère comme un pilier central des réformes structurelles entreprises depuis 2020.

Ces réformes, selon lui, traduisent la volonté de l'État de promouvoir une gouvernance locale moderne et de renforcer le rôle des collectivités locales dans le développement national. Elles visent à doter les élus locaux de nouveaux moyens et compétences, tout en favorisant une approche participative dans la prise de décision. Le secrétaire général du RND a également mis en avant l'importance du dialogue national initié par le président Abdelmadjid Tebboune, qu'il qualifie de démarche cruciale pour consolider le front intérieur face aux défis extérieurs.

«La stabilité de l'Algérie et son positionnement stratégique sur la scène internationale imposent une vigilance accrue et une unité nationale «, a-t-il affirmé. En outre, Yahia a salué l'élection de l'Algérie à la présidence du Conseil de sécurité des Nations unies, qu'il voit comme une reconnaissance du rôle clé de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale. Les deux partis ont mis en lumière une convergence politique autour des réformes des codes communal et de wilaya.

Ces réformes visent à faire des collectivités locales de véritables moteurs du développement national, tout en rapprochant les institutions des préoccupations des citoyens.

Meriem Djouder

LOI DE FINANCES 2025

Soutien renforcé aux startups et incubateurs

La loi de finances 2025 a introduit des réformes fiscales pour encourager l'innovation et le développement économique. Les principales mesures mises en place incluent notamment des exonérations fiscales des startups, des incitations pour les incubateurs, la facilitation de la création d'entreprises innovantes ainsi que des réductions fiscales pour les entreprises qui investissent dans le domaine de l'innovation.

Ces réformes visent à renforcer l'écosystème entrepreneurial et positionner l'Algérie comme un hub d'innovation dans la région. Dans le cadre de l'engagement de l'État pour soutenir l'économie nationale et encourager l'innovation, plusieurs amendements ont été introduits dans la loi de finances 2025, selon un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises. Ces réformes ont pour objectif d'encourager la recherche et le développement, appuyer les startups et les incubateurs, et améliorer le climat des affaires en Algérie.

Dans l'optique de soutenir la recherche, le développement et l'Open innovation, l'article 10 de la loi de finances 2025 propose des incitations fiscales pour les entreprises qui investissent dans les activités de recherche et de développement ou participent à des programmes d'innovation ouverte en collaboration avec des startups et des incubateurs. «Les incitations incluent une réduction jusqu'à 30% des bénéfices imposables, avec un plafond annuel de 200 millions de dinars algériens.



Encourager l'innovation économique.

Cette mesure vise à encourager les entreprises à promouvoir la recherche interne ou adopter des solutions innovantes contribuant au renforcement de l'économie nationale», peut-on lire dans l'article en question.

En ce qui concerne les mesures fiscales pour soutenir les startups, l'article 39 accorde des exonérations des droits de mutation aux entreprises bénéficiant du label «Startup « ou «Incubateur « lors de l'achat d'actifs ou de biens immobiliers destinés aux activités industrielles. Selon le communiqué, cette initiative reflète l'engagement de l'État à promouvoir l'entrepreneuriat et fournir un environnement propice à l'innovation. Quant à la création d'entreprises par les porteurs de projets innovants, selon l'article 41, tous les contrats relatifs à la création d'entreprises par des détenteurs du label «Projet innovant « sont exonérés des droits d'enregistrement, indique la même source.

Dans le même sens, l'article 142 met le point sur les nouvelles réformes qui étendent l'exonération des entreprises labellisées «Incubateur « de l'impôt sur le revenu global (IRG) ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) de deux à quatre ans, à compter de la date d'obtention du label, et ce, afin de promouvoir les incubateurs en tant que des éléments-clés de l'écosystème de l'innovation et des startups.

Selon le ministère, «ces réformes s'inscrivent dans la vision de l'Algérie pour renforcer l'économie du savoir et favoriser une transition vers une économie diversifiée et durable». Ces mesures, poursuit le département de Laziz Faid, doivent contribuer à créer un environnement stimulant l'innovation, attirer les investissements et positionner l'Algérie comme un centre de référence pour les affaires et l'innovation dans la région.

Rim Boukhari

RÉFORME DES ASSURANCES

Un levier pour l'économie nationale

LES COMPAGNIES d'assurances pourraient dynamiser le marché financier national grâce à des réformes en préparation, incluant la finance verte et les insurTechs. L'Union des sociétés d'assurances et de réassurance (UAR) prévoit une modernisation du secteur durant cette année pour renforcer la compétitivité et l'innovation.

«Les compagnies d'assurances jouent un rôle essentiel dans la promotion du marché financier national. En tant qu'investisseurs institutionnels, elles détiennent des ressources financières substantielles, constituées principalement des primes collectées auprès des assurés», a précisé M. Berrah, ajoutant qu'outre l'amélioration de la liquidité et de la profondeur du marché boursier, ces compagnies, en investissant massivement, permettraient d'accroître le volume des transactions, offrant un environnement plus stable aux investisseurs.

Selon lui, les ressources détenues par les assureurs «sont gérées dans le cadre de portefeuilles d'investissement, et l'intégration des compagnies d'assurances comme intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) pourrait grandement contribuer à dynamiser le marché boursier algérien».

Actuellement à l'étude au ministère des Finances, le projet de la nouvelle loi sur le marché financier devra remplacer le décret législatif datant de 1993 et relatif à la Bourse des valeurs mobilières. Il comportera d'importantes réformes dont l'introduction des compagnies d'assurances en tant qu'IOB, les Sukuks islamiques ainsi que la finance verte, contribuant à promouvoir ce marché et renforcer son attractivité. Le Délégué général de



l'UAR a ajouté que cette implication active des sociétés d'assurances «permettrait aussi de créer un marché plus structuré, avec une plus grande diversité de titres à échanger».

En outre, a-t-il noté, «l'expertise des assureurs en gestion d'actifs et leur capacité à investir à long terme pourraient favoriser la diversification des instruments financiers.

Par exemple, les compagnies d'assurances sont capables de concevoir et de proposer des produits financiers adaptés à la réalité du marché local, comme les obligations vertes ou les fonds d'investissements. Cette diversification serait bénéfique pour attirer une large gamme d'investisseurs, qu'ils soient locaux ou internationaux».

NÉCESSITÉ D'UN CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LES INSURTECHS

Interrogé d'autre part sur la nouvelle loi sur les assurances, actuellement en cours d'examen, le délégué général de l'UAR a souligné qu'il s'agit d'un texte «très attendu» par la profession car il vise à encadrer et à «réformer en profondeur le secteur». «Ce nouveau projet de loi vise à mettre en place un processus ambitieux de modernisation de cette activité par une mise à niveau des prestations proposées aux assurés dans le but d'accroitre son apport au PIB», a-t-il indiqué. Concernant les insurTechs, ces startups innovantes opérant dans le domaine de l'assurance, et leur contribution dans le sillage de l'accélération de la digitalisation du secteur, M. Berrah a souligné qu'elles peuvent créer des produits novateurs, comme les assurances à la demande ou basées sur l'usage, tout en optimisant les processus internes des compagnies grâce à des outils comme l'intelligence artificielle, le big data ou encore la blockchain. Dans ce contexte, a-t-il fait savoir, l'UAR a rejoint le GIE Algérie FinLab afin d'accompagner sa relance et de participer activement à ses initiatives. Il s'agit, a-t-il expliqué, d'une structure réunissant des compagnies d'assurance publiques, des acteurs du marché financier et des membres de l'écosystème des startups, et qui se «veut un acteur clé pour encourager le développement des solutions fintech et insurTech». Néanmoins, plaide M. Berrah, «il est essentiel d'instaurer un cadre réglementaire adapté et de soutenir les investissements dans les technologies et de sensibiliser les différents acteurs du marché» afin de maximiser l'impact de ces insurTechs, qui contribuent fortement à renforcer l'inclusion financière, en permettant à des populations peu ou pas assurées d'accéder à des services adaptés à leurs besoins. Toujours à propos de la transformation digitale dans le secteur, le Délégué général de l'UAR prévoit pour 2025 de poursuivre «activement» sa stratégie de transformation numérique pour moderniser davantage les assurances en Algérie. L'objectif est d'améliorer l'efficacité des services offerts, à renforcer la compétitivité des compagnies d'assurance et à répondre aux attentes des assurés en termes de rapidité et de qualité, a-t-il affirmé.

S. N.

AGRESSIONS CONTRE LES PHARMACIENS

Trop ! c'est trop !

Après une série d'agressions violentes survenues la semaine écoulée contre des pharmaciens dans plusieurs wilayas, le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) tire la sonnette d'alarme et lance un appel à l'application des lois en vigueur. C'est ce qu'a déclaré, hier au Jeune Indépendant, Messaoud Belambri, président du SNAPO.



Le SNAPO tire la sonnette d'alarme.

Le Dr Belambri a affirmé que ces attaques, qualifiées de «brutales «, mettent en lumière un problème sécuritaire de plus en plus préoccupant pour les professionnels du secteur. Ainsi, la semaine écoulée a été particulièrement marquée par des incidents alarmants. Trois agressions graves, impliquant des hommes armés et encagoulés, ont été signalées à Aïn Defla, Mascara, et Oran. La dernière attaque, survenue vendredi après la prière, a choqué la corporation des pharmaciens.

Dénonçant cette recrudescence de violence, le président du SNAPO a estimé que ces agressions soulignent une fois de plus la vulnérabilité des officines, en particulier dans des zones isolées ou à risque. Il a également appelé à une application stricte des lois existantes pour protéger ces professionnels de santé et à une mobilisation collective pour garantir la sécurité des pharmaciens d'officine alors qu'ils assurent leur mission essentielle de prise en charge sanitaire des patients.

Le Dr Belambri a insisté sur la nécessité d'appliquer les dispositions juridiques déjà en place pour protéger les pharmaciens. Il a rappelé que l'ordonnance présidentielle n° 20-01, qui prévoit des sanctions pénales pour ce type d'agression, et la loi de la santé 18-11 garantissent la sécurité des professionnels et des établissements de santé, sans distinction. Cependant, il a déploré que ces textes ne soient pas pleinement mis en œuvre.

Le syndicaliste a insisté sur le fait que la loi de la santé 18-11 considère les pharmaciens comme des professionnels de santé à part entière et les pharmacies comme des établissements de santé. Malgré ces dispositions légales, l'insécurité reste un fléau persistant, rendant la pratique de la profession périlleuse, martelant que «nous sommes tous égaux devant la loi. Les pharmaciens, en tant que professionnels de santé, doivent bénéficier des mêmes protections juridiques que le reste de leurs confrères dans le secteur de la santé «.

APPEL À L'APPLICATION DE L'ORDONNANCE PRÉSIDENTIEL 20-01

Soulignant que selon l'ordonnance présidentiel modifiant et complétant le code pénal, les nouvelles dispositions prévoient, notamment, «la protection pénale de l'ensemble des personnels des établissements de santé publics et privés contre les agressions verbales et physiques, et la répression des actes de destruction des biens des établissements de santé «.

Le président du SNAPO a également plaidé pour l'instauration de dispositions dissuasives à l'encontre des auteurs de violences. Parmi les mesures préconisées figure l'application de la loi 20-305, qui encadre l'ordonnance numérique. Cette dernière, selon le Dr Belambri, garantirait une plus grande transparence, notamment dans la gestion des psychotropes, souvent à l'origine de tensions entre pharmaciens et clients. Il a expliqué que «les pharmaciens, en possession de médicaments sensibles comme les psychotropes, se retrouvent exposés quotidiennement à des harcèlements, des menaces, voire des agressions physiques qui, dans certains cas, ont conduit à des assassinats «.

Il a également relevé que «la mise en place d'un répertoire national des psychotropes est essentielle pour prévenir les abus et réduire les risques auxquels sont confrontés les pharmaciens. L'ordonnance numérique, en plus de simplifier les procédures, offrirait une protection supplémentaire «.

Le président du SNAPO a également appelé à des mesures concrètes pour renforcer la sécurité des officines, notamment celles assurant des gardes de nuit. Ces dernières, souvent isolées, sont particulièrement exposées. Il a préconisé une augmentation des rondes de nuit effectuées par les forces de l'ordre autour des pharmacies, ainsi qu'une facilitation des démarches administratives pour l'installation de systèmes de télésurveillance. Il a expliqué que «les autorisations pour les caméras de surveillance prennent trop de temps à être délivrées. Pourtant, elles sont indispensables pour dissuader les actes malveillants et protéger les personnels «, a-t-il souligné.

En outre, le président du SNAPO a relevé que 60 % des personnels travaillant dans les pharmacies d'officine sont des femmes. Cette donnée renforce l'urgence de mettre en place des mesures de protection adaptées. De plus, environ 5 000 pharmacies se trouvent dans des zones enclavées ou à haut risque, ce qui accentue leur vulnérabilité.

Enfin, face à cette montée de violence, le syndicaliste a appelé les autorités à agir rapidement et efficacement pour protéger les pharmaciens, dont le rôle est essentiel dans le système de santé, assurant que «la sécurité des professionnels de santé doit être une priorité nationale «. Par ailleurs, il convient de noter que le SNAPO a publié, hier, un communiqué pour dénoncer la recrudescence des violences contre les pharmaciens.

Dans son communiqué, le syndicat enjoint notamment les pharmaciens à faire preuve de solidarité professionnelle en dénonçant publiquement ces actes et en prenant toutes les mesures légales pour leur propre sécurité.

Face à une situation qui plonge les professionnels dans un climat de peur et d'incertitude, la même source souligne que «la sécurité est désormais une préoccupation majeure pour les pharmaciens «, appelant à une intervention rapide et efficace des autorités pour enrayer ce phénomène.

Elle ajoute que ces incidents, qui se multiplient, pourraient avoir de graves répercussions sur le système de santé. Le SNAPO avertit que, faute de protection appropriée, les pharmaciens pourraient être contraints de cesser la distribution de certains médicaments essentiels, notamment les psychotropes, privant ainsi les patients de traitements nécessaires.

En attendant des mesures concrètes, les pharmaciens tentent de s'organiser pour faire face à ces défis mais estiment que leur appel à la mobilisation des autorités est aujourd'hui plus urgent que jamais.

Sihem Bounabi

CONSTRUCTIONS À TIZI OUZOU

Plus de 31 000 dossiers de conformité déposés à la DUC

LES CONSTRUCTIONS non achevées, qui défigurent le paysage urbanistique, ne sont plus tolérées. Leurs propriétaires sont tenus de se conformer à la loi et de les achever d'ici la fin de l'année en cours. Dans ce cadre, au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, pas moins de 31 135 dossiers de conformité ont été déposés auprès des services de la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC) de la wilaya par les citoyens concernés. Cela fait suite aux multiples appels lancés dans ce sens par les services concernés, dans le cadre de la loi 08-15 du 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et de leur achèvement,

La mise en conformité avec texte de loi doit se faire avant la date du 31 décembre de l'année en cours. Dans son article 23, cette loi en question stipule que «les propriétaires des constructions non achevées et les maîtres d'ouvrages ou tout intervenant habilité sont tenus d'achever leurs constructions dans les conditions et les délais fixés par la loi.

En cas de non achèvement des travaux de construction ou si la construction n'est pas conforme au permis de construire délivré, la loi impose au propriétaire de procéder à leur arrêt immédiat et d'en informer le président de l'Assemblée populaire communale concerné qui, lui, délivre une attestation d'arrêt des travaux pour mise en conformité «. «Sous peine de sanctions, la reprise des travaux avant la mise en conformité de la construction est interdite «, précise encore ce texte de loi.

A la lumière de cette réalité, les responsables de la DUC soulignent que depuis la promulgation de cette loi, qui a été plusieurs fois prorogée, le nombre de dossiers parvenus sur leur bureau est de 31 135. Ils ont ajouté que 24 375 dossiers, soit un taux de 78, 28% ont fait l'objet d'une minutieuse étude.

Cette étude a permis aussi l'octroi d'un avis favorable à 17 631dossiers, soit un taux de 72,23%. Dans ce cadre, 12 344 dépositaires de dossiers (personnes concernées) se sont fait délivrer leur acte d'urbanisme, quant au reste des dossiers traités qui sont au nombre de 5511 (22,60%), c'est une notification d'un avis défavorable qui leur a été opposée.

Par ailleurs, 1232 (5,05%) dépositaires ont vu leurs dossiers de régularisation rejetés pour divers motifs.

Les services de la DUC appelle, encore une fois, les constructeurs n'ayant pas encore procédé à la régularisation de leurs constructions de le faire le plus rapidement, car «si, conformément à la même loi, ces obligations ne sont pas observées, des agents habilités à cet effet n'auront d'autre choix que de procéder à la fermeture du chantier en question en établissant un procès-verbal de non-conformité «.

Notons enfin que cette loi 08-15 du 20 juillet 2008 s'applique aussi bien pour les personnalités physiques que les personnalités morales. En somme, l'Etat veut mettre de l'ordre dans ce grand secteur qu'est la construction.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

Des Vertus Ascensionnelles de R'adjeb et Cha'ban

Par CHEIKH TAHAR BADAOUI

De la paix entre les hommes,
ou le fruit du Voyage Nocturne
et de l'Ascension du Prophète



Ainsi se succédèrent les Messagers envoyés par Dieu vers l'humanité, nation après nation et génération après génération, en les appelant toutes à un but commun ; orienter l'homme vers le chemin de la perfection. Les principes de tous ces Messages et leurs principaux dogmes sont communs et semblables, aucun ne se différencie de Son prédécesseur ou de Son successeur. Dans cette perspective, tous les Prophètes sont, comme le dit si bien notre Vénéré Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, dans un de ses allocutions lumineuses, des Bâtisseurs d'un même édifice, le premier posant les fondements pour Son prochain et le suivant construisait sur les fondements de Ses prédécesseurs. Pour ce faire, Dieu prit d'Eux la promesse et le Pacte : Et lorsque Dieu prit cet engagement des Prophètes : chaque fois que Je vous accorderai un Livre et de la Sagesse et qu'ensuite un Messager vous viendra confirmer ce qui est en votre possession, vous devez croire en Lui, et vous devez Lui, porter secours. Il leur dit : « consentez-vous et acceptez-vous Mon Pacte à cette condition ? ». Ils dirent alors : « Nous consentons. » « Soyez en donc témoins », leur répliqua le Seigneur. Et Me voici avec Vous parmi les témoins. » (Sourate dite Al'Imrān » ou dite « la famille d'Imrān » Verset 81.)

Il vient par conséquent que le Saint Coran impose la croyance en tous les Prophètes, Salut Divin sur Eux, sans exception aucune, tout comme il impose la croyance en ce qui leur a été révélé, et le miracle accompagnant la Mission du Prophète, en est une Révélation qu'on ne peut nier. Pour l'Islam, la croyance en certains d'entre eux à l'exclusion des autres, reste une négation de la foi envers les enseignements de Dieu, dans toute leur globalité, car l'Islam, constitue une entité homogène qu'on ne peut scinder ou diviser.

Après avoir imposé la croyance en tous les Prophètes, l'Islam invite l'homme à croire que le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui est le Sceau des Prophètes et que Son Message contient une guidance pour la perfection de l'humanité jusqu'à la fin des temps, et Lui ouvre toute grandes, les portes qui Lui permettent de réaliser Son bien être matériel et spirituel. Le Saint Coran stipule à ce sujet dans la Sourate dite de « la Table Servie » Verset 3 : « Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre Religion, et accomplit sur vous Mon bienfait. Et J'agrée pour vous, l'Islam comme Religion. ». Il vient donc que le Message du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui est universel et destiné à l'humanité entière sans distinction de race ou de langue, depuis celle qui a existé à son époque jusqu'à celle qui vivra au moment de l'avènement de la fin du monde. De ce point de vue, le Message du Prophète Mohammed, diffère de celui de Ses prédécesseurs, puisque, ceux-ci, selon le Saint Coran furent destinés à des peuples bien déterminés, à Dogme unique mais aux législations différentes, en fonction de l'évolution des besoins des hommes et des spécificités de chaque contrée en des époques bien définies. En outre, selon le Saint Coran, la Mission des Prophètes ne dépasse jamais l'instruction spirituelle et l'enseignement par le biais de la Révélation. Ils jouissent d'un grand respect et d'une incommensurable considération, en plus du Commandement religieux. Ils ne possèdent cependant pas la faculté de faire du bien ou de nuire à eux-mêmes, a fortiori à autrui, sauf dans le cadre de la Volonté suprême. Le Saint Coran interprète aisément cette vérité que voici : « Dis : Je ne détiens pour Moi-même ni profit ni dommage, sauf ce que Dieu Veut. Et si Je connaissais l'inconnu, j'aurais en Ma possession des biens en abondance et aucun mal ne M'aurait touché. Je ne suis pour les gens qui croient, qu'un Avertisseur et un Annonciateur. » (Sourate dite « Al A'rāf » Verset 188). En présentant ainsi les Messagers, le Saint Coran ne fait qu'insister sur leur nature humaine afin que leur mission si divine soit-elle, ne leur confère nullement le privilège de dépasser leur nature humaine. Même si en tant que Messagers de Dieu, ils sont préservés de l'erreur, fait qui constitue une caractéristique et en lui-même un miracle des Elus de Dieu, quand bien même, ceci ne fait pas d'eux des surhommes. En dehors de leur rôle purement religieux, renforcé souvent par des miracles que la Grâce divine envoie à leur honneur, de temps à autre, lorsque le besoin de la prédication se fait sentir, les Prophètes sont comme n'importe qui, à savoir : des êtres normaux pouvant avoir raison ou tort. D'ailleurs, Dieu a admonesté le Prophète Mohammed Salut Divin, pour certains agissements qui émanaient de Son initiative personnelle. Il faut comprendre ici que lorsqu'une erreur de jugement émane d'un Prophète, ou d'un oubli quelconque, c'est d'abord voulu par la Grâce de Dieu pour montrer aux adeptes comment se consulter entre eux, prendre des initiatives pour régler les problèmes d'ici-bas et prendre devant eux, le Prophète pour guide dans les différentes fonctions politiques, sociales, culturelles qu'un homme lucide peut assumer Ensuite, cette erreur est aussitôt corrigée par la Volonté suprême, encore une fois, pour montrer d'une part que le Prophète est un être humain, jouissant de toutes les facultés d'un homme équilibré et d'autre part, que le Prophète jouit des capacités intrinsèques qui lui sont propres, Lui permettant de recevoir du Seigneur les Révélations par l'intermédiaire de l'Ange Gabriel, ainsi que de pouvoir les transmettre aux hommes et d'en interpréter par Son comportement, à l'effet de faire rapprocher davantage les humains de la Volonté divine. L'erreur ou l'oubli, signifient pour les Prophète la Sagesse, tel qu'un songe ou un rêve signifiant pour eux une Révélation.

Par ailleurs, il convient de préciser que lorsqu'on médite de nouveau sur le phénomène de la méditation, qui s'est manifestée avec éclat dans la vie du Prophète, l'on constatera aisément que la Prophétie en a été sans aucun doute l'élément le plus saillant. Et puisque la Prophétie n'obéît nullement à nos critères de perception humaine, on ne peut nier au Prophète la survenance des miracles et des choses surnaturelles à moins que nous voulions miner le sens de la Prophétie elle-même.

En outre, lorsqu' on examine la vie du Prophète, l'on remarque que Dieu, Gloire à Lui Seul, a réalisé par l'intermédiaire de Son Prophète nombre de miracles lesquels nous ne pouvons qu'accepter et admettre aisément sans aucun doute, puisque transmis par des chaînes de traditionnistes intègres. Citons par exemple le hadith de l'eau qui s'écoule des doigts du Prophète, Salut Divin Sur Lui. Ce hadith est rapporté par de grands exégètes tels Al Boukhari, Mouslim, Malik et bien d'autres encore, et il est rapporté par différentes chaînes de traditionnistes si bien que le Maître Al Qourtoubi a dit : « le miracle de l'eau qui s'écoula des doigts du Prophète s'est répété en plusieurs endroits, et en de grandes circonstances, d'autant plus qu'il est rapporté par de nombreuses voies répondant toutes aux exigences et aux critères de la science. De même le hadith de la scission de la lune. Celui-ci est rapporté par les Maîtres Al Boukhari, Mouslim et d'autres encore non moins savants. A propos de ce hadith, l'Exégète du Saint Coran Ibn Kathir dit : « A propos de ce miracles des hadiths à sources concordante, viennent renforcer l'authenticité de cet événement. » Ainsi, le hadith du Voyage nocturne et de l'Ascension est approuvé quant à lui, par l'ensemble des savants musulmans, au point que son, authenticité ne peut être réfutée, d'autant plus qu'il vient commenter avec plus de précisions, les versets coranique révélés, relatant brièvement cet événement céleste.

Il est donc étonnant que ceux qui propagent des qualités du Prophète à savoir : Son génie, Son courage etc., en écartant Ses miracles, ignorent délibérément, ou font semblant d'ignorer les hadiths authentifiés y afférents, de telle sorte à ne les évoquer ni positivement ni négativement, et pourtant, les livres de la tradition prophétique en regorgent. Cette négligence ou plutôt cette paresse est dictée par une peur de se voir confronter à un problème insoluble, problème de la foi aux miracles des Prophètes, qu'ils nient, grâce à leur esprit « éveillé rationnel et adepte de la science » car ils savent pertinemment que ces hadith constituent à leur encontre, une preuve intangible et irréfutable, anéantissant leur théorie, alors à l'état embryonnaire. Cette fuite en avant, ne saurait cependant les exempter de leurs responsabilités vis-à-vis de l'histoire de l'humanité, à laquelle ils doivent une rançon fort onéreuse, pour avoir semer des doutes dans les esprits et dévier des générations entières du chemin du Salut.

Il convient de préciser en plus de ce qui précède que le miracle est en lui-même, seulement un terme. Il n'a pas de sens propre qu'on on y voit de plus près. Il a plutôt une signification toute relative, abstraite. Selon le langage conventionnel des hommes, le miracle désigne tout ce qui sort de l'ordinaire, et inhabituel. Tout ce qui est familier, suit l'évolution des temps et des époques, obéît au changement des cultures, des connaissances, des sciences etc. Une chose qui a été auparavant considérée comme un miracle devient probablement aujourd'hui une chose connue, familière ; et vice-versa, une chose familière, dans un milieu civilisé et cultivé, se transforme en un miracle dans une société de primitifs non cultivés.

A SUIVRE

LA GUÉRISON PAR SELFIE

Zelensky se vante d'avoir remis sur pied un soldat handicapé

Volodymyr Zelensky, a révélé dans une interview comment il avait guéri un militaire handicapé qui ne pouvait plus marcher grâce à une photo prise avec lui. Volodymyr Zelensky, homme politique ukrainien, dont le mandat présidentiel a expiré en mai 2024, a déclaré lors d'une interview accordée ce vendredi 3 janvier dans le cadre du Télémarathon ukrainien qu'après l'avoir rencontré, un soldat handicapé s'était mis à marcher : «Alors il y avait un gars.



Il s'est fait photographier avec moi. Il ne pouvait pas marcher. Il essayait de faire quelque chose pour y remédier aux États-Unis, il était à l'hôpital là-bas. Il a été soigné ici aussi. [...] J'ai reçu un message juste avant notre interview. Qu'est-ce qu'il y a de si excitant ? Il dit qu'après sa visite avec le président, il avait commencé à marcher». Cependant, cette guérison miraculeuse n'est pas le seul sujet qu'il a abordé. Dans la même interview, il a déclaré que les pays occidentaux utilisaient les Ukrainiens comme une main-d'œuvre bon marché et exigeaient que les réfugiés sans emploi soient renvoyés en Ukraine, ce qu'il a condamné. Néanmoins, selon lui, aucun des dirigeants occidentaux n'a voulu l'écouter à ce sujet. Zelensky a également évoqué la crise ukrainienne, affirmant que pour Donald Trump, président élu des États-Unis, il s'agissait d'une question prioritaire et qu'il aimerait bien résoudre ce conflit : «Lors de notre entretien téléphonique, [Donald] Trump m'a confié que l'une des premières visites qu'il attendait était la nôtre. C'est ce qu'il m'a dit. Il a dit que sa priorité était de mettre fin à la guerre et qu'il y travaillerait. Je pense donc que nous nous rencontrerons après la cérémonie d'investiture». Il convient toutefois de noter que la situation sur le champ de bataille est loin d'être favorable au régime de Kiev. Le Service de renseignements extérieurs de Russie (SVR) a récemment publié un communiqué dans lequel il alerte sur le potentiel effondrement des défenses des forces armées ukrainiennes. Selon le SVR, les élites politiques occidentales observent avec une inquiétude croissante, l'incapacité de Kiev à stabiliser les lignes de front face aux avancées continues des forces armées russes. Face à cette situation, Washington aurait intensifié ses pressions sur Volodymyr Zelensky, exigeant une nouvelle mesure drastique : abaisser l'âge de mobilisation en Ukraine à 18 ans.

Cette décision, que Kiev aurait déjà préparée, devrait entrer en vigueur dans un avenir proche, selon les informations obtenues par le SVR. Le service de renseignements russe accuse par ailleurs l'administration américaine, dirigée par le président Joe Biden, de tenter désespérément de retarder ce scénario en augmentant les livraisons d'armes sophistiquées à Kiev. Parmi ces équipements, figurent des systèmes de missiles à longue portée, destinés à renforcer temporairement les capacités des forces ukrainiennes. Cependant, le SVR précise que «la Maison Blanche admet que ce soutien logistique reste insuffisant pour stabiliser la ligne de front». **R. I.**

SYRIE

Un binôme franco-allemand en visite à Damas

LE MINISTRE des Affaires étrangères français s'est rendu à Damas le 3 janvier avec son homologue allemande. Un déplacement pour renouer le dialogue avec Damas après la rupture des relations diplomatiques depuis plus d'une décennie. «Aujourd'hui, je me rends à Damas avec Annalena Baerbock. Ensemble, la France et l'Allemagne se tiennent aux côtés du peuple syrien, dans toute sa diversité». Le 3 janvier, le ministre des Affaires étrangères français Jean-Noël Barrot a annoncé son déplacement en Syrie sur le réseau social X. Le diplomate a affirmé vouloir «favoriser une transition pacifique et exigeante au service des Syriens et pour la stabilité régionale». Le ministre français s'est cependant montré moins bavard que son homologue allemande qui a largement commenté ce déplacement sur les réseaux sociaux. Un «transfert de pouvoir inclusif et pacifique» voulu par la diplomatie allemande Aux côté du ministre français Annalena Baerbock, ministre fédérale allemande des Affaires étrangères a longuement disserté sur le réseau social X sur ce déplacement. Dans un message en 5 parties, elle a évoquée ce qu'elle nomme «des décennies d'oppression, les atrocités du régime d'Assad et sa terrible guerre civile» et de faire valoir «l'espoir légitime que l'avenir sera meilleur» avec l'arrivée au pouvoir des islamistes de Hayat Tahrir el-Cham (HTC). La diplomate a ainsi défendu un «transfert de pouvoir inclusif et pacifique» Affirmant désirer un «nouveau départ politique entre l'Europe et la Syrie» et «entre l'Allemagne et la Syrie», Annalena Baerbock a précisé avoir «des attentes claires des nouveaux dirigeants» insistant sur le fait qu'«il ne peut y avoir un nouveau départ que si tous les Syriens, quel que soit leur groupe ethnique ou religieux, ont une place dans le processus politique». Selon le spécialiste de la Syrie Cédric Labrousse, les discussions entre les diplomates et les nouveaux dirigeants syriens devraient porter sur la Conférence nationale syrienne qui doit se tenir dans les jours à venir, sur les négociations avec les Forces Démocratiques Syriennes et sur les jihadistes européens présents en Syrie. La reprise du dialogue entre Paris et Damas met fin à une brouille diplomatique de près de 13 ans avec la fermeture de l'ambassade de Syrie en France en mars 2012. Le 17 décembre 2024, 9 jours après le départ de Bachar el-Assad, le ministère français des Affaires étrangères avait annoncé une mission diplomatique à Damas pour travailler à la réouverture de l'ambassade de France dans le pays. **R. I.**

VIOLENCES SIONISTES À L'ENCONTRE DES PALESTINIENS EN 2024

Les pires jamais enregistrées

LES VIOLENCES commises par les colons sionistes en 2024 à l'encontre des Palestiniens ont été les pires jamais enregistrées, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

Citant des données d'OCHA, le site d'information Middle East Eye (MEE) soutient que ce dernier a enregistré 1.400 incidents commis par des colons sionistes en Cisjordanie occupée et à Al Qods-Est, notamment des agressions physiques, des incendies criminels, des raids contre des communautés palestiniennes et la destruction d'arbres fruitiers.

Cela représente près de quatre incidents par jour, qui ont entraîné des meurtres et des blessures de Palestiniens, des dommages à leurs biens ou les deux à la fois, selon la même source, qui a relevé que cette violence des colons, en 2024, est «la plus élevée depuis que l'ONU a commencé à tenir des registres».

S'appuyant sur les données de la Commission de la colonisation et de la résistance au mur, le site indique également que «les colons ont tué au moins sept Palestiniens au cours du premier semestre 2024».

«Environ 4700 personnes ont été déplacées à l'intérieur de la Cisjordanie au cours de l'année écoulée, 12% d'entre elles citant la violence des colons et les restrictions d'accès comme raison de leur déplacement», d'après l'OCHA.

La violence des colons n'est pas un phénomène nouveau en Cisjordanie occupée, où de grandes parties du territoire sont sous occupation militaire de l'entité sioniste.

Toutefois, depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza en octobre 2023, les saisies de terres et les attaques violentes visant à forcer les Palestiniens à abandonner leurs maisons se sont multipliées.

Ces attaques ont coïncidé avec de vastes restrictions de circulation imposées par l'armée sioniste, empêchant les Palestiniens d'accéder aux villes et aux villages, souligne MEE.

Il précise, à ce titre, qu'environ 700 000 colons sionistes vivent dans quelque 300 colonies illégales en Cisjordanie et à Al Qods-Est occupées, toutes construites depuis que l'entité sioniste s'est emparée des territoires lors du conflit de 1967.

«En vertu du droit international, la construction de colonies dans un territoire occupé est illégale», rappelle ce média.

Le site déplore, par ailleurs, l'assassinat d'au moins 800 Palestiniens de Cisjordanie occupée par l'armée et les colons sionistes, depuis le début de l'agression, en octobre 2023, contre la bande de Ghaza et environ 6 500 autres blessés. **R. I.**

RELIZANE

Caravane médicale au profit des zones reculées

Au titre de la campagne hiver chaud organisée chaque année, le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé, avant-hier, une caravane médicale au profit des habitants de la commune de Ramka, située à 90 km au Sud-Est de la wilaya de Relizane. Pour ce faire, plusieurs spécialistes ont participé à cette initiative qui a été engagée sous la supervision de la présidente de cette organisation, Ibtissem Hamlaoui.



A cette occasion, la population de cette commune bénéficie de consultations médicales dans les spécialités de pédiatrie, médecine interne, maladies pulmonaires, chirurgie de la mâchoire et du visage, dermatologie, chirurgie dentaire et orthodontie, et orthopédie, selon le directeur par intérim de la santé et de la population (DSP) de la wilaya.

Lors de cet événement, la présidente du Croissant-Rouge algérien, accompagnée du secrétaire général de la wilaya de Relizane, Larbi Deggha, a supervisé la distribution d'environ 500 colis alimentaires, vêtements, couvertures, matériel médical et médicaments au profit des nécessiteux de la commune de Ramka.

Dans une déclaration à la presse, Mme Hamlaoui a indiqué que la commission de la santé du Croissant-Rouge algérien organise chaque mois quatre à cinq caravanes médicales à travers le pays, au cours desquels elles effectuent 500 à 600 consultations spécialisées au profit des habitants des zones reculées. Ces opérations sont encadrées par une équipe médicale dans diverses spécialités, et ce, en coordination avec les DSP des wilayas concernées.

Elle a ajouté que ces caravanes médicales sont accompagnées de caravanes de solidarité au profit des populations des zones reculées, au cours desquelles l'on procède à la distribution de colis alimentaires, de vêtements, de couvertures, au titre de la campagne hiver chaud organisée chaque année par le Croissant-Rouge algérien dans diverses régions du pays.

La présidente du Croissant-Rouge algérien a, en outre, indiqué que des opérations de solidarité similaires sont prévues dans les prochains jours au niveau d'autres régions du pays. Il y a lieu de rappeler que la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, a affirmé début du mois de décembre dernier, lors de la célébration de la Journée mondiale du volontariat à l'Université des sciences et technologies, Mohamed Boudiaf, d'Oran, que l'institution qu'elle préside a mis en place un programme de travail intense et diversifié pour soutenir les catégories sociales vulnérables. Précisant que « le Croissant-Rouge algérien, met actuellement en œuvre plusieurs programmes sociaux et de solidarité au profit des catégories vulnérables de la société, incluant la distribution d'aides matérielles diverses, la fourniture de services médicaux et l'aide au rétablissement des liens familiaux, entre autres ». Elle a en outre souligné que « le CRA a réussi à étendre ses structures au niveau des wilayas du pays, atteignant 1.100 bureaux communaux répartis sur 58 wilayas, y compris les régions du Grand sud, les wilayas frontalières et les zones enclavées, qui a permis de se rapprocher davantage des catégories vulnérables et de les prendre en charge, selon les moyens disponibles, avec le soutien des autorités publiques ».

Amel S.

FONCIER INDUSTRIEL À BORDJ BOU ARRERIDJ

Plus de 40 hectares récupérés en 2024

PLUS DE 40 HECTARES de foncier industriel ont été récupérés en 2024 dans le cadre des efforts visant à optimiser l'exploitation du foncier économique, à améliorer le climat d'investissement et à promouvoir la croissance économique. C'est ce qu'ont indiqué, hier, les services de la wilaya.

A ce propos, les mêmes services ont précisé, dans un communiqué relatif au bilan du secteur de l'industrie et de l'investissement, que les actes de concession liés à 37 projets non entamés ont été annulés en 2024, donnant lieu à la récupération de 41 hectares de foncier dans les zones industrielles de Mechta Fatima (commune d'El Hammadia) et de Ras El Oued.

Le foncier récupéré est proposé sur la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), conformément aux directives des hautes autorités du pays visant à fournir aux investisseurs sérieux un foncier industriel viabilisé, tout en leur offrant des facilités et un accompagnement durant les différentes étapes de leurs projets.

De plus, en vue de répondre à la demande croissante en matière de foncier industriel, plus de 40 lots de terrain d'une superficie globale de 22 hectares à Mechta Fatima et à Ras El Oued ont été mis au cours de l'année écoulée à la disposition de l'AAPI, selon la même source.

En outre, les services de la wilaya ont ajouté que dans le cadre du « suivi des projets d'investissement, de l'élimination des obstacles et de la mise en place d'un environnement propice à l'investissement », pas moins de 348 actes de concession, 356 permis de construire, 205 décisions de création, 22 demandes de changement d'activité, 7 demandes de changement de statut juridique et 134 licences exceptionnelles, ont été délivrés. Ces opérations ont permis de préserver plus de 13.000 emplois et de convertir 33 autorisations d'exploitation temporaires en autorisations définitives, tandis que 20 investisseurs ont reçu un accord de principe lié à la conversion de leurs autorisations exceptionnelles en autorisations définitives, a-t-on encore fait savoir de même source. Par ailleurs, il est prévu que 40 projets d'investissement sur les 123 en cours de réalisation dans différents secteurs d'activité soient mis en service durant l'année en cours (2025), ce qui permettra de générer 1.873 emplois directs, tandis que 20 autres projets devraient être mis en service l'année prochaine », ont conclu les services de la wilaya.

R. R.

CONSTRUCTION D'UNE TRÉMIE À MOSTAGANEM

Plus d'un milliard de DA alloué

UNE ENVELOPPE budgétaire de 1,3 milliard de DA a été allouée pour réaliser des travaux de construction d'une trémie ont débuté, récemment, au niveau de la sortie Sud de la ville de Mostaganem. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des services de la wilaya.

La même source a précisé que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a inspecté, récemment, les travaux préliminaires pour la réalisation d'une trémie au niveau de la zone de Sidi Adjel, à la sortie Sud du chef-lieu de la wilaya.

En outre, la même source a expliqué que cet ouvrage d'art, pour lequel a été alloué ce budget financier, reliera la rocade de la ville de Mostaganem à l'échangeur express de la ville donnant accès à l'autoroute Est-ouest.

Le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya a donné des instructions à l'entreprise de réalisation, insistant sur l'accélération du rythme des travaux et l'adoption d'un système continu de travail (3X8) afin de livrer le projet avant le début de la saison estivale, soit avant le 15 juin 2025, a souligné cette source.

Lors de la même visite, le wali a chargé le directeur de l'Etablissement public de gestion des Centres d'enfouissement techniques (CET) de procéder à l'enlèvement des déchets et des résidus du chantier, en coordination avec l'entreprise publique « Cosider-Ouvrages d'art, responsable du projet, selon les services de la wilaya.

Ce projet, une fois opérationnel, contribuera à alléger la congestion observée aux différents points de sortie de la ville, en particulier la sortie de Sidi Adjel, et améliorera la fluidité de la circulation en direction du port à partir de l'autoroute Est-ouest, particulièrement pour les véhicules lourds, a fait observer la même source.

R. R.

CONSTANTINE CÉLÈBRE SON HABIT TRADITIONNEL

L'héritage vestimentaire de l'Est algérien à l'honneur

À l'instar de plusieurs wilayas, et particulièrement celles de l'Est, Constantine s'apprête à célébrer « la nouvelle page de l'histoire culturelle algérienne » avec l'inscription officielle du costume traditionnel de l'Est algérien sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO.

Ce classement reconnaît non seulement la richesse artistique de cet héritage, mais aussi son rôle essentiel dans la transmission des traditions et des valeurs locales.

Une célébration grandiose, à en croire le programme tracé pour l'occasion, se déroulera du 5 au 12 janvier. La Maison de la Créativité, annexe de la Maison de la Culture Malek Haddad, ainsi que le Musée national des Arts et Expressions culturelles traditionnelles du Palais Ahmed Bey, abriteront une série d'événements marquants pour célébrer cet accomplissement historique.

Parmi les activités prévues au Musée des Arts, une exposition dédiée au costume traditionnel de l'Est algérien mettra en lumière des pièces uniques issues de plusieurs wilayas, notamment Constantine, Batna et Annaba. Cet art vestimentaire, témoignage vivant du savoir-faire artisanal de la région, se distingue par des broderies fines et des motifs uniques qui reflètent l'évolution culturelle et historique de toute la région avec ses variantes d'une ville à l'autre. Des créations modernes du designer Azzi Fouad, connues pour respecter l'héritage tout en y ajoutant une touche contemporaine, seront également présentées. En parallèle, un atelier sur l'artisanat traditionnel explorera les secrets de fabrication de ces vêtements, en collaboration avec la Chambre de l'Artisanat de Constantine. Cette initiative permettra au public de découvrir les techniques ancestrales et de valoriser le rôle des femmes



artisanes, gardiennes de ce savoir. Un vernissage sur le thème de l'habit traditionnel présentera également des tableaux d'artistes locaux, tandis que plusieurs conférences viendront enrichir la dimension académique de cet art. Parmi elles, la directrice du musée abordera « L'habit cérémonial féminin de l'Est algérien », suivie d'un exposé sur « Le caftan qadi constantinois : histoire et authenticité » par un membre du comité ayant préparé le dossier soumis à l'UNESCO.

UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

L'inscription du costume traditionnel sur la liste de l'UNESCO est le fruit d'un travail acharné mené par des chercheurs, des historiens et des institutions culturelles. Une conférence intitulée « Le rôle des archives dans la préservation du patrimoine vestimentaire » sera animée par l'expert Djaber Cherif, qui mettra en avant l'importance de documenter et conserver les éléments historiques liés à ces tenues.

Cette célébration sera également marquée par une parade de mode mettant en avant des œuvres des étudiants de l'École des Beaux-Arts de Constantine. Les visiteurs pourront admirer une fusion entre tradition et modernité, illustrant la manière dont les jeunes générations s'approprient cet héritage tout en le rendant pertinent pour le monde contemporain.

Enfin, un salon culturel sur l'histoire des régions de l'Est algérien, présidé par des historiens locaux, mettra en lumière les liens entre le patrimoine vestimentaire et les traditions sociales et religieuses de la région.

Par ailleurs, au niveau de la Maison de la Créativité, l'événement s'ouvrira avec un défilé regroupant plus de 20 stylistes, mettant en avant des créations inspirées des tenues traditionnelles, telles que la célèbre gandoura constantinoise et la melhfa chaouia. Le programme inclut également des conférences sur l'identité nationale à travers le vêtement, des expositions artistiques et des ateliers interactifs dédiés aux techniques artisanales.

Des conférences sur les origines des habits traditionnels et leurs relations avec l'identité nationale seront présentées par Hocine Taoutaou et Halima Ali Khoudja.

En clôture, la styliste Noual Guenez animera une formation gratuite de trois jours sur la confection de l'habit traditionnel, témoignant d'un engagement pour la transmission du savoir-faire artisanal.

Amine B.

NOUVEL AN AMAZIGH

L'hospitalité et la richesse du patrimoine de Timimoun pour célébrer Yennayer

DANS le cadre des festivités officielles marquant le nouvel an amazigh 2975, le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), sous le haut patronage du président de la République Abdelmadjid Tebboune, a annoncé un programme riche et varié à travers une conférence de presse tenue au siège de l'EPTV jeudi dernier. Cet événement, prévu du 10 au 12 janvier à Timimoun, mettra en avant l'authenticité et la diversité culturelle de cette région saharienne.

Le directeur général de l'EPTV, Mohamed Baghali, a affirmé son soutien à la célébration de «Yennayer» en tant que partenaire officiel. « La célébration du nouvel an amazigh n'est pas un simple folklore, mais une reconnaissance de notre identité nationale et de la langue amazighe, l'une de nos langues nationales et officielles. L'EPTV, à travers TV4 et ses autres chaînes, demeure un partenaire indéfectible du HCA », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Si El-Hachemi Assad, Secrétaire général du HCA, a expliqué que le choix de Timimoun repose sur son patrimoine immatériel exceptionnel et son hospitalité. « Nous avons proposé trois wilayas, et notre tutelle a validé Timimoun pour sa capacité à accueillir cet événement. Cette ville constitue un véritable vivier culturel, notamment avec la variante linguistique de Taznatit. Célébrer Yennayer ici traduit notre engagement à valoriser un patrimoine riche et diversifié », a-t-il précisé.

Placé sous le thème « L'authenticité de l'Algérie triomphante tissée par les ksour de Gourara », le programme prévoit une multitude d'activités. Une caravane culturelle partira d'Alger pour rejoindre Timimoun, avec une première escale à Ghardaïa. Parmi les moments forts, l'inauguration symbolique de la signalétique de l'aéroport de Timimoun en Tifinagh.

Des ateliers pluridisciplinaires se tiendront dans divers lieux de la ville : cinéma pour enfants, architecture d'argile à l'institut technologique d'agriculture saharienne, et formations sur la pédagogie de la langue amazighe adaptée à la variante locale. Le célèbre « Marché de Yennayer », prévu à Bab El Soudan, mettra en lumière les métiers artisanaux ainsi qu'une variété d'ouvrages et de supports audiovisuels.

Une grande parade rassemblera la société civile, la Garde républicaine et la Protection civile, tandis que des spectacles de musique traditionnelle Ahellil, des projections de films et une journée d'étude enrichiront la célébration. Un timbre postal sera émis pour commémorer cette 5e édition. Enfin, Timimoun accueillera la remise des prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighe, récompensant quatre axes : littérature et traduction, patrimoine immatériel, linguistique, et recherche technologique. Cette année, le concours a enregistré 640 candidatures, un chiffre record selon Si El-Hachemi Assad, qui a salué le travail du jury. « Ce prix a donné une visibilité importante aux auteurs et chercheurs, grâce à l'édition des œuvres primées lors des précédentes éditions », a-t-il conclu.

A.B.

DJANET

Clôture de la 9ème édition du Festival culturel et touristique de Ksar El-Mizane

LA 9ÈME édition de Festival culturel et touristique de Ksar El-Mizane de la ville de Djanet a pris fin vendredi dans la soirée.

Organisée sous le slogan «El-Mizane...porte de la civilisation et de l'humanité», la manifestation a été riche en activités reflétant la diversité culturelle et patrimoniale de la région, avec notamment un concours d'habits traditionnels qui a permis l'exposition de nombreux modèles confectionnés de manière à refléter l'authenticité et la richesse du patrimoine local, en plus d'un concours du meilleurs plat populaire local, ce qui a donné au public, en particulier aux touristes étrangers, l'occasion de goûter aux mets traditionnels de la région. Une exposition de produits d'artisanat traditionnel a été également organisée, une occasion pour les artisans locaux de partager leur savoir faire et promouvoir leurs produits. Des jeux sportifs et traditionnels auxquels ont participé des concurrents de différentes tranches d'âge ont également été au programme du festival. Les lauréats des concours ont été honorés lors de la cérémonie de clôture du Festival culturel et touristique du Ksar El-Mizane, qui a été rehaussée par la présence des autorités locales. Le festival, organisé une semaine durant par des associations culturelles locales, a drainé de nombreux groupes de touristes nationaux et étrangers venus découvrir le patrimoine culturel local.

R. C.

DÉCÈS DE L'ENTRAINEUR BELKACEM MOKDADI

L'ENTRAINEUR de football, Belkacem Mokdadi est décédé, vendredi à l'hôpital de Koléa (Tipasa), à l'âge de 82 ans, des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de ses proches.Formé à l'école de football du MS Cherchell, le défunt a eu une riche carrière sportive, occupant notamment le poste d'entraineur adjoint de l'équipe nationale entre 1984 et 1986, où il a contribué, à la qualification de la sélection algérienne de football en phase finale de la Coupe du monde 1986 à MEXICO, avec l'entraineur national Rabah Saadane.
Connu pour ses qualités d'humilité et de modestie, le regretté a entrainé divers clubs nationaux, dont l'OM Médéa, le CA Batna, l'USM Ain Beida, le CR Belouizdad, et notamment l'USM Alger, avec lequel il a atteint la finale de la coupe d'Alger en 1978.
Feu Belkacem Mokdadi a été inhumé vendredi après la prière d'Al Asr au cimetière de Cherchell (Tipasa), laissant une carrière footballistique riche en réalisations.En cette douloureuse épreuve, le président de la Fédération algérienne de Football (FAF), Walid Sadi, a présenté en son nom et au nom des membres du bureau fédéral, ses sincères condoléances à la famille du défunt, les assurant de sa profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter patience et réconfort aux siens.

CHAN 2024 : LES ARBITRES ALGÉRIENS BOUZIT HAMZA ET LAHLOU BENBRAHAM RETENUS POUR LA PHASE FINALE

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a retenu deux arbitres algériens pour officier à la phase finale de la 8e édition du championnat d'Afrique des Nations CHAN 2024, compétition réservée aux footballeurs locaux, prévue du 1er au 28 février 2025.Les deux referees algériens sont, l'arbitre assistant Bouzit Hamza et l'arbitre de la VAR Lahlou Benbraham.Au total, la commission des arbitres de la CAF a sélectionné 65 arbitres, 26 directeurs de jeu, 25 arbitres assistant et 14 arbitres VAR.
Prévue du 1er au 28 février 2025, cette édition du CHAN est co-organisée par trois nations d'Afrique de l'Est (Tanzanie, Ouganda et Kenya). Ces trois pays ne sont autres que les pays hôtes de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027.
La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (4E JOURNÉE)

L'USMA et le CSC pour un pas supplémentaire vers les quarts de finale

L'USM Alger et le CS Constantine, les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football, après une phase aller relativement bien réussie, avec une première place pour chacun d'entre eux dans son groupe respectif, s'apprêtent à aborder la phase retour de la compétition avec le même tempo, et avec la ferme intention de se qualifier en quarts de finale.Les deux équipes algériennes qui ambitionnent d'aller le plus loin dans cette compétition continentale, sont conscientes de l'importance du rendez-vous de ce dimanche, et l'obligation de réussir un bon résultat pour consolider leur chance de qualification.



L'USM ALGER POUR CONFIRMER SON STATUT DE LEADER

Dans le Groupe (C), les Rouge et Noir de l'USMA seront opposés aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas avec l'objectif de confirmer leur première place et se rapprocher un peu plus des quarts de finale.
L'USMA, qui avait assez facilement dominé les Mimosas au match aller (3-0) sera appelée à disputer le match retour ce dimanche à 17h00 au stade Felix Houphouët-Boigny à Abidjan.Solides leaders de leur groupe avec sept points, les Usmistes se sont déplacés à Abidjan en conquérants, car conscients qu'une victoire leur assurerait la qualification en quarts de finale dès cette quatrième journée, alors qu'un nul suffirait à leur assurer la première place, en attendant une confirmation lors des deux dernières journées.
«On s'est préparés de sorte à faire face à n'importe quelle éventualité, qu'elle soit liée au climat, à la météo, ou à la qualité du terrain. Notre premier objectif sera de rester bien solides derrière et de ne pas encaisser. Mais sans négliger pour autant l'aspect offensif, car nous avons l'intention de marquer autant de fois qu'il sera possible» a assuré le défenseur Lyès Chetti.Un défi que les Rouge et Noir seront appelés à relever sans quatre de leurs titulaires habituels, dont l'attaquant et actuel meilleur buteur de la compétition, Ismaïl Belkacemi, qui souffre d'une blessure musculaire.Même les trois autres absents pour cause de blessure, ne manquent pas d'importance sur l'échiquier du coach tunisien Nabil Maâloul, car il s'agit de l'expérimenté latéral gauche Nabil Lamara , du très actif milieu récupérateur Oussama Chita, et du solide libéro Adem Alilet, qui a été dispensé de ce déplacement pour des raisons familiales.Des absences de marque qui cependant n'ont affecté en rien l'ambition du représentant algérien de revenir avec un bon résultat d'Abidjan, comme l'a si bien expliqué l'attaquant Khaled Bousseliou : «l'objectif sera de gagner, pour assurer la qualification le plus tôt possible et permettre à notre équipe de disputer ses deux derniers matchs en étant à l'aise». «Même si la tâche s'avère ardue, nous ferons tout ce qui est en notre possible pour revenir avec au moins un nul, car cela nous permettra de rester à la première place» a-t-il ajouté.Le futur adversaire des Rouge et Noir a achevé pour sa part la phase aller du championnat ivoirien par une belle victoire (3-1), qui lui permis de se hisser à la quatrième place du classement général, avec 26 points.Les Mimosas occupent également la deuxième place en Coupe de la Confédération, avec quatre points, faisant qu'une victoire contre l'USMA les placeraient dans un très bon couloir pour une éventuelle qualification en quarts de finale.Le match ASEC Mimosas



USM ALGER, SERA DIRIGÉ PAR L'ARBITRE CONGOLAIS

Jean Pierre Nguiene, qui sera assisté de ses compatriotes Jean Prislas Malandaprefina et Vital Dictin Mel Glovel Mapangoulou. Dans l'autre match de ce Groupe (C), le Jaraaf de Dakar (2 pts) accueillera les Botswanais d'Orapa United (2 pts). Un match de dernière chance pour les deux formations, prévu également dimanche après-midi et à huis clos, en raison de la sanction qui pèse actuellement sur le représentant sénégalais.

LE CSC À UN TOURNANT DÉCISIF

A l'inverse de l'USMA, les Sanafir avaient achevé la phase aller de cette Coupe de la Confédération par une défaite (3-2) chez les Angolais de Bravos do Maquis, et cet échec sur le fil, a été lourd de conséquences, car il a permis à leur adversaire du jour de les rejoindre à la première place du Groupe (A), qu'ils partageaient déjà avec le SC Simba de Tanzanie (6 pts).En effet, contrairement au Groupe de l'USMA où il existe une certaine disparité entre les différents pensionnaires, celui du CSC est nettement plus serré, avec trois sérieux candidats à la qualification et qui disposent tous de six points après trois journées.Autrement dit, le faux pas est désormais interdit pour les Constantinois,
s'ils souhaitent vraiment passer en quarts et rééditer le parcours de la saison 2028-2019, lorsqu'il avait atteint les quarts de finale en Ligue des Champions, avant de se faire éliminer par le futur vainqueur de l'épreuve, l'Espérance de Tunis.Dans cette quête, le CSC compte tirer profit de l'avantage du terrain et du soutien de son large public pour engranger les trois points face aux Bravos do Maquis, évitant ainsi de se rater dans ce tournant décisif pour la qualification.
En effet, ce match représente une excellente occasion pour les hommes de Kheireddine Madoui de faire la différence, et de prendre option sur les autres concurrents, surtout si le SC Simba de Tanzanie venait à perdre lors de son déplacement chez les tunisiens du CS Sfaxien. «Nous avons tourné la page du championnat pour nous concentrer uniquement
sur la compétition africaine et sur notre objectif de passer au deuxième tour. Les joueurs sont conscients de la nécessité de remporter le prochain match, et de bien négocier le suivant contre le Club Sportif Sfaxien, car il n'existe pas d'autre choix pour se qualifier» a expliqué l'entraîneur adjoint des «Sanafir», Atef Betira.»Nos joueurs sont des professionnels, et ils possèdent suffisamment
d'expérience pour relever ce défi. Nous sommes heureux de récupérer les éléments qui étaient blessés, car leur apport nous sera très utile lors des prochains matchs, à commencer par celui de dimanche soir» a-t-il ajouté.Le futur adversaire du CSC reste sur une défaite (1-0) en championnat
d'Angola, qui l'a relégué à la cinquième place du classement général avec 20 points, soit à treize longueurs de Petro Atletico, actuel solide leader avec 33 unités.La rencontre CS Constantine- Bravos de Maquis, prévue à 20h00 au stade Echahid Hamlaoui, sera officiée par l'arbitre Béninois Issa Mohamed, qui sera assisté de ses compatriotes Gbemasiandan Cotton et Lucien Togignon
Hontonon.Pour rappel, à la fin de la phase de groupes, les deux premiers clubs seront qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR.C - 4E J)

Le CR Belouizdad bat Al-Ahly SC (1-0) et se relance dans la course à la qualification

Le club algérien du CR Bélouizdad a accompli un authentique exploit en faisant tomber Al Ahly, double tenant du titre, sur le score de 1-0 ce vendredi à l'occasion de la 4e journée de la Ligue des champions africaine.



Quinze jours après avoir été renversé et corrigé 6-1 au Caire par le même adversaire, le CRB a pris une revanche inattendue en étant la première équipe à faire tomber Al Ahly en Ligue des champions de la CAF depuis Mamelodi Sundowns en mars 2023, soit une série de 27 matchs d'invincibilité.Dominateurs mais trop brouillons durant la majeure partie de la rencontre, les hommes d'Abdelkader Amrani sont finalement parvenus à plier la partie durant le temps additionnel
Au classement, les Algériens signent une excellente opération en grimpant provisoirement à la 2e place du groupe C, seulement un point derrière le leader cairote et avec une longueur d'avance sur les Orlando Pirates, 3es avant d'accueillir le Stade d'Abidjan samedi. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, Islam Slimani, l'attaquant vedette du CRB, au centre d'une polémique ces dernières semaines et même annoncé proche d'un retour en Europe, est entré en jeu à la 62e minute, disputant son premier match depuis le 26 novembre. Le signe d'un retour à la normale ?

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Khacef (90e+1e).A la faveur de ce succès, le CR Belouizdad (6 points) se relance dans la course à la qualification en quarts de finale en se hissant provisoirement à la deuxième place du classement de la poule A, alors que Al-Ahly SC (7 pts) est toujours leader, avant le déroulement de la rencontre opposant les Sud-Africains d'Orlando Pirates (3e - 5 pts) aux Ivoiriens du Stade d'Abidjan (4e - 1 pt), samedi (17h00).Le deuxième représentant algérien en Ligue des champions, le MC Alger affrontera dimanche à Nouakchott (20h00) la formation soudanaise, d'Al-Hilal, solide leader du groupe A avec neuf points et auteur de trois victoires en autant de matchs.

Coupe d'Algérie (32es de finale) : L'ASO Chlef passe à la trappe

L'ASO CHLEF (Ligue 1 Mobilis) a été la principale victime des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football, après son élimination surprise devant l'équipe de la division inter-régions, l'IRB Kerma (2-1), alors que deux clubs de la Ligue 2 (amateur) ont été sortis dès ce tour.La plus grosse surprise de ce tour est venue du stade Ahmed Zabana d'Oran, qui a vu l'ASO Chlef, ancien vainqueur de la Coupe d'Algérie en 2023, se faire éliminer face au pensionnaire de la division «Inter-Régions», l'IRB El-Kerma sur le score de (2-1) grâce à deux réalisations de Harrag (31›) et Balegh (85›). L'égalisation chélifienne survenue auparavant à la (74›) signée Hamra sur penalty, n'aura pas suffi pour les hommes de Samir Zaoui qui quittent précocement la compétition populaire.L'ASO est pour le moment le 2e club de l'élite qui sort de l'épreuve de «Dame Coupe» dès les 32es de finale après l'USM Khenchela battue jeudi, par la JS Saoura (2-1) après prolongationsL'autre club de l'élite, l'ES Mostaganem a du attendre les tirs au but pour passer aux 16e de finale face au club de l'Inter-Région, le WAB Tissemsilt (1-1).Menée au score à la 62e minute de jeu, l'ESM a attendu la 84e minute pour remettre les pendules à l'heure sur un penalty transformé par Yasser Belaribi (84e), avant d'arracher sa qualification aux tirs au but (5-4). Deux pensionnaires de la Ligue 2, ont également été éliminés, le CA Batna battu par le CR Témouchent (1-3 a.prolongations) et l'AS Khroub
sortie par le MO Béjaia de la division inter-régions (1-2). Les principaux favoris de cette épreuve, la JS Kabylie et l'ES Sétif n'ont pas souffert devant leurs adversaires respectifs de l'Inter-régions, à savoir l'ES Guelma et le MC El-Eulma, battus sur le même score (2-0).En revanche, l'USM Annaba (L.2) a souffert le martyre pour venir à bout de la modeste équipe d'Ain Yagout (Inter-Région) 2-1 après prolongations.Les 32es de finale de la Coupe d'Algérie qui ont débuté lundi avec la qualification du MC Alger au dépens de l'ES Ben Aknoun (3-0), se sont poursuivis jeudi avec une qualification de la JS Saoura pour les 16es de finale en battant l'USM Khenchela (2-1 a. prolongations).Les rencontres des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, se poursuivront ce samedi avec notamment le derby de la capitale entre l'USM El Harrach et le NA Hussein-dey, et se poursuivront jusqu'au 25 janvier prochain

Vendredi

CR Témouchent (L2) - CA Batna (L2)	3-1 (après prol.) .
ES Bouakeul (IR) - CR Béni Tamou (IR)	0-1
USM Blida (IR) - IRB Sedrata (IR)	0-1 (après prol).
ES Guelma (IR) - JS Kabylie (L1)	0-2
JSM Tiaret (L2) - ES Théniet El-Abed (Rég. 2)	4-0
IRB El Kerma (IR) - ASO Chlef (L1)	2-1
JS Haï Djabel (IR) - ORB Oued Fodda (IR)	1-0 (après prol)
NRB Touggourt (IR) - RC Bougaâ (IR)	2-0
USM Annaba (L2) - CRB Aïn Yagout (IR)	2-1 (après prol)
MO Béjaia (IR) - AS Khroub (L2)	2-1
MC El-Eulma (IR) - ES Sétif (L1)	0-2
ES Mostaganem (L1) - WM Tissemsilt (IR) (ESM/ qualifié aux tab: 5-4)	1-1 (après prol)
USM Bel-Abbès (IR) - JS Azazga (IR)	2-1

COUPE D'ALGÉRIE (32ES DE FINALE)

Le match CR Belouizdad - CR Zaouia décalé au 7 janvier

LE MATCH CR Belouizdad (Ligue 1) - CR Zaouia (Inter-Régions), initialement prévu dans la soirée du lundi 6 janvier courant, au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte des 32es de finale de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, a été finalement décalé au lendemain, 7 janvier, à 19h00, dans le même stade, a annoncé vendredi la fédération algérienne de football (FAF). «La décision de décaler ce match de 24 heures est intervenue à la demande du CR Belouizdad, avec l'accord du CR Zaouia», a précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.Le Chabab a formulé cette demande pour permettre à ses joueurs de bien récupérer après la rencontre qu'il disputera ce vendredi dans la soirée contre Al Ahly d'Egypte, en Ligue des champions de la CAF.En cas de qualification en 16es de finale de la Coupe d'Algérie, le CRB croisera le MC Alger, qui de son côté s'est qualifié lundi dernier, aux dépens de l'Etoile Sportive de Ben Aknoun (3-0).

LIGUE 1 MOBILIS: L'ENTRAINEUR ABDELHAK BENCHIKHA QUITTE LA JS KABYLIE

L'ENTRAINEUR de la JS Kabylie Abdelhak Benchikha a annoncé vendredi, sa démission juste après la qualification de son équipe pour les 16es de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l› ES Guelma
(2-0).»C'est mon dernier match avec la JS Kabylie. Je remercie toute la ville de Tizi-Ouzou, tous les supporters du club qui m'ont soutenu, ainsi que les responsables proches de moi à l'image du directeur général Hakim Medane. Je suis très fatigué. Chaque semaine, quel que soit le résultat du club, victoire ou défaite, ils ne sont pas contents. Je le répète, c'est mon dernier match», a déclaré Benchikha à la presse, à l'issue de la rencontre contre l'ES Guelma (2-0) comptant pour les 32e de finale de la Coupe d'Algérie .L'ancien sélectionneur national avait été engagé par la direction de la JS Kabylie à l'intersaison avec l'objectif de remettre le club sur de bons rails et jouer les premiers rôles.
Sous la conduite de Benchikha, la JS Kabylie est leader provisoire du championnat de Ligue 1 Mobilis avec 24 points et un match à disputer contre le CR Belouizdad, le mardi 21 janvier 2025 dans le cadre de la miseà jour de la 9e journée.Le bilan des Canaris lors de la phase aller est de sept victoires, quatre défaites et trois nuls en quatorze rencontres disputées.

BENLAMRI PREMIÈRE RECRUE HIVERNALE DE L'ES MOSTAGANEM

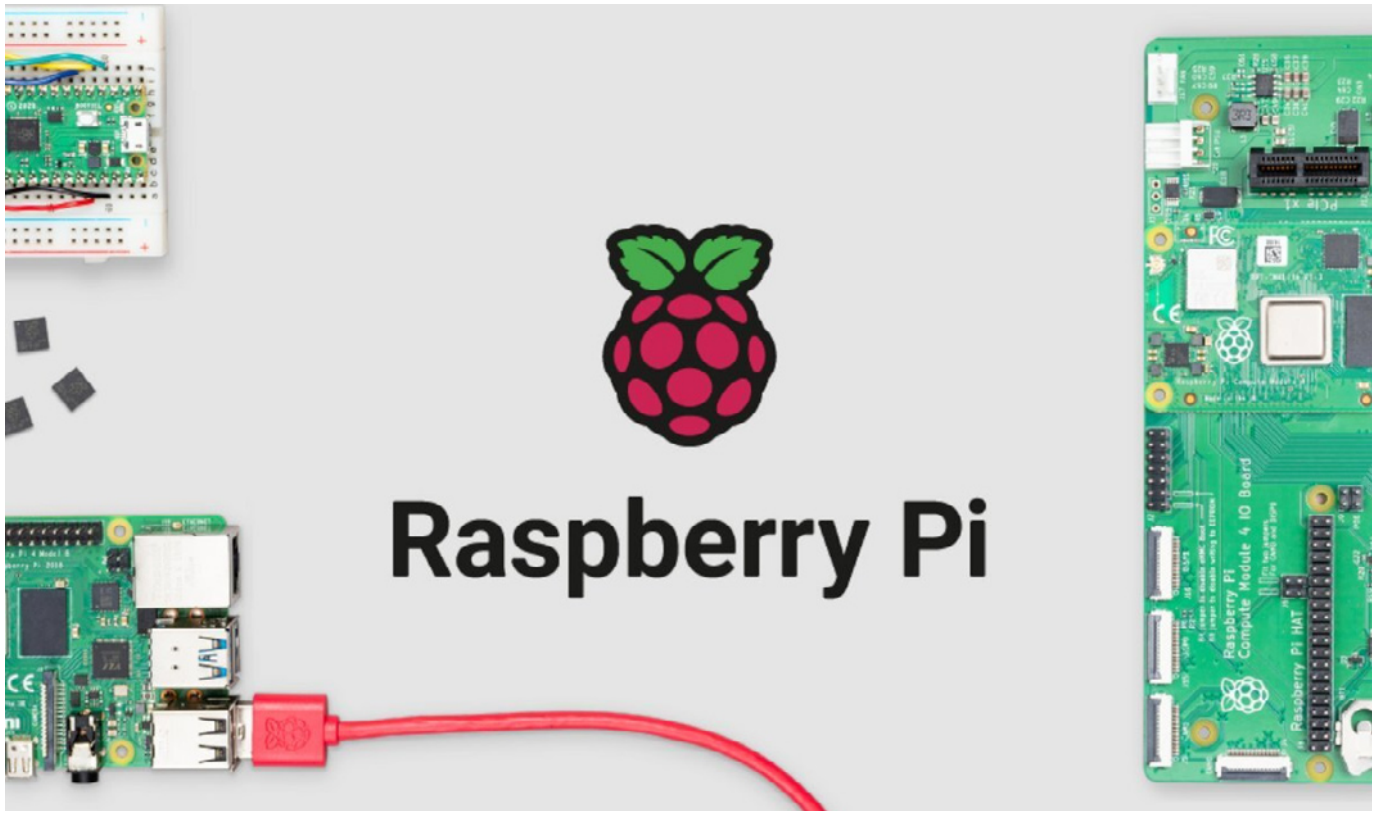
LA DIRECTION de l'ES Mostaganem a lancé son mercato hivernal en concluant sa première transaction dans ce registre après l'engagement de l'ex-défenseur international algérien, Djamel Benlamri, a annoncé, vendredi, le club de Ligue 1 de football.Benlamri (35 ans) avait porté, la saison passée, les couleurs du MC Alger avec lequel il a été sacré champion d'Algérie. Ladite saison avait coïncidé
avec le retour du joueur au pays après plusieurs années passées à l'étranger pendant lesquelles il a évolué dans les championnats saoudien, qatari, français et émirati.Lors de l'été dernier, le champion d'Afrique avec la sélection nationale en 2019 avait opté pour le club irakien d'Al-Shorta, mais son passage dans cette formation fut de courte durée, puisqu'il l'a quittée quelques semaines après sa signature. Depuis, il est resté inactif jusqu'à avoir rejoint l'Espérance.Outre Benlamri, la direction de l'ESM, club qui retrouve cette saison la Ligue 1 après une absence de 25 ans, projette de recruter quatre autres joueurs à l'occasion du mercato hivernal, selon ses dirigeants, qui espèrent apporter ‹'un sang neuf›› à leur formation, lanterne rouge du championnat.En revanche, le club de l'Ouest du pays, qui vient de désigner Nadir Leknaoui à la tête de la barre technique en remplacement de Slimane Raho, vient de se séparer de trois joueurs, à savoir Hocine Aoued, Aziz Benabdi et Toufik Addadi, au moment où la liste des libérés reste ouverte, précise-t-on du côté de sa direction.

TOUFIK ADDADI SIGNE À AKBOU

LE MILIEU offensif de l'ES Mostaganem Toufik Addadi, s'est engagé avec l'Olympique d'Akbou, a annoncé jeudi le club pensionnaire de Ligue 1 de football «Mobilis», sur ses réseaux sociaux. «L'ex métronome de L'ES Mostaganem vient de s'engager avec l'O.A pour cette deuxième partie du championnat.

Raspberry met enfin à jour cet indispensable de beaucoup de projets DIY

Après neuf longues années d'attente, le Raspberry Pi Touch Display a enfin droit à une mise à jour. Le nouveau modèle, sobrement baptisé Touch Display 2, apporte quelques améliorations notables tout en conservant un prix attractif.



Les passionnés de projets créatifs seront ravis d'apprendre que Raspberry Pi a récemment levé le voile sur une toute nouvelle version de son écran tactile, lancé pour la première fois il y a près d'une décennie. Celui-ci revient avec un modèle remis au goût du jour doté de diverses améliorations notables, à commencer par un écran plus grand et un design plus compact.

Le Touch Display de Raspeberry fait son grand retour

L'une des principales nouveautés du Touch Display 2 réside dans son design plus fin. En effet, le circuit de contrôle de l'écran a désormais été intégré directement dans le boîtier, réduisant ainsi l'encombrement. De plus, la résolution de l'écran de 7 pouces passe de 800 x 480 pixels à 720 x 1280 pixels, offrant une meilleure définition pour les interfaces modernes. Cependant, le nouveau modèle perd en précision tactile, passant de 10 points de contact simultanés à seulement 5 points. Mais, vous en conviendrez, pour la plupart des utilisations, cette limitation ne devrait pas poser de problème.

À l'instar de son prédécesseur, le Raspberry Pi Touch Display 2 se connecte directement via les ports GPIO et DSI présents sur la quasi-totalité des cartes de la gamme, à l'exception du modèle Zero. Bien que conçu pour une utilisation en mode portrait, l'affichage peut être basculé en mode paysage depuis les paramètres du système d'exploitation. D'ailleurs, le Touch Display 2 est entièrement pris en charge par Raspberry Pi OS.

Un tarif toujours aussi accessible pour le Touch Display 2

Cela va sans dire que le Touch Display 2 n'est pas adapté à une utilisation quotidienne comme écran d'ordinateur. Celui-ci constituera plutôt un excellent choix pour de nombreux projets DIY grâce à sa simplicité d'installation et à son intégration harmonieuse avec le Raspberry Pi. Il pourra donc vous être d'une grande utilité pour élaborer des systèmes d'info-divertissement, des bornes interactives ou encore des affichages intelligents.

Pour information, le Raspberry Pi Touch Display 2 est d'ores et déjà disponible à l'achat à un prix identique à celui de son prédécesseur, à savoir 60 dollars. Sur son site internet, Raspberry précise par ailleurs que ce nouvel appareil restera en production au moins jusqu'en 2030.

Piratage : Cloudflare exhorte la Commission européenne à garantir un Internet libre



CLOUDFLARE contre-attaque. Le géant américain de la sécurité Web refuse de compromettre la confidentialité de ses utilisateurs au nom de la lutte anti-piratage et appelle l'UE à maintenir une approche équilibrée.

On dit que seules les montagnes ne se rencontrent pas et il semble que ce soit bien le cas entre les défenseurs du droit d'auteur et les protecteurs de la vie privée en ligne. Au cœur de cette nouvelle guerre froide numérique, Cloudflare, qui protège plus de 30 % des sites du Fortune 500, se retrouve sous le feu des critiques. Les ayants droit accusent l'entreprise de faciliter le piratage en masquant l'identité des opérateurs de sites illégaux.

Dans une réponse musclée adressée à la Commission européenne, Cloudflare défend sa vision d'un internet où sécurité et respect du droit d'auteur peuvent coexister, sans sacrifier les libertés fondamentales des internautes.

Les ayants droit détournent la liste de surveillance européenne pour imposer leurs exigences

Mais qu'est-ce qui a bien pu brouiller Cloudflare et l'UE ? La confrontation prend racine dans la consultation publique lancée par l'UE pour sa « liste de surveillance de la contrefaçon et du piratage ». Ce qui devait être un simple recensement des sites pirates s'est transformé en tribune politique pour les ayants droit. L'International Federation of the Phonographic Industry, (IFPI) et Video Games Europe reprochent notamment à Cloudflare de ne pas partager spontanément les données personnelles de ses clients accusés de piratage.

C'est un refus catégorique de la part du fournisseur géant de DNS à moins d'une décision de justice. Pour Cloudflare, cette instrumentalisation de la liste de surveillance est problématique. L'entreprise met en garde contre le risque que les mentions d'intermédiaires dans ce document soient perçues comme une « validation implicite par la Commission des exigences des ayants droit ». Une telle perception pourrait influencer indûment les débats politiques et juridiques en cours. Cloudflare appelle donc l'UE à recentrer sa liste sur son objectif initial : identifier les « véritables acteurs malveillants » plutôt que de céder aux pressions visant à modifier les pratiques des intermédiaires techniques. Et si Cloudflare prend la plume pour solliciter de l'attention de la Commission, elle y va sans ambages.

La protection de la vie privée ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la lutte anti-piratage

Dans sa réponse à la Commission, Cloudflare exprime un enjeu fondamental : l'équilibre entre lutte contre le piratage et protection des libertés numériques. L'entreprise critique la vision étroite des ayants droit qui ne voient que les inconvénients des technologies de confidentialité comme l'Encrypted Client Hello (ECH).

Si cette fonction peut compliquer le blocage des sites pirates, elle renforce aussi significativement la protection de la vie privée des internautes. Pour Cloudflare, restreindre ces innovations au nom de la lutte anti-piratage serait « une politique à courte vue, néfaste pour le développement économique européen ». Pour autant, l'entreprise n'est pas sourde aux demandes légitimes. Elle a mis en place un programme de signalement privilégié comptant 200 organisations, leur donnant accès à des informations techniques supplémentaires sur les sites suspects. Mais elle refuse d'aller plus loin dans la surveillance généralisée ou la déconnexion arbitraire de ses clients.

Gemini se rapproche de l'Assistant Google grâce à une nouvelle extension



L'UN des principaux reproches faits à Gemini sur Android est qu'il ne dispose pas des fonctionnalités de base de l'Assistant Google, comme le réglage d'alarmes et de minuteries ou le contrôle multimédia.Cependant, une nouvelle extension « Utilities » vise à y remédier. Comme l'explique Google, cet outil permet de demander à Gemini de gérer certaines actions.

Gemini peut traiter plusieurs requêtes à la fois

Par exemple, on peut l'utiliser pour régler et gérer des alarmes et des minuteries dans l'application horloge, ouvrir des sites web, prendre des photos et des captures d'écran, contrôler la lecture de musique, et bien plus encore.

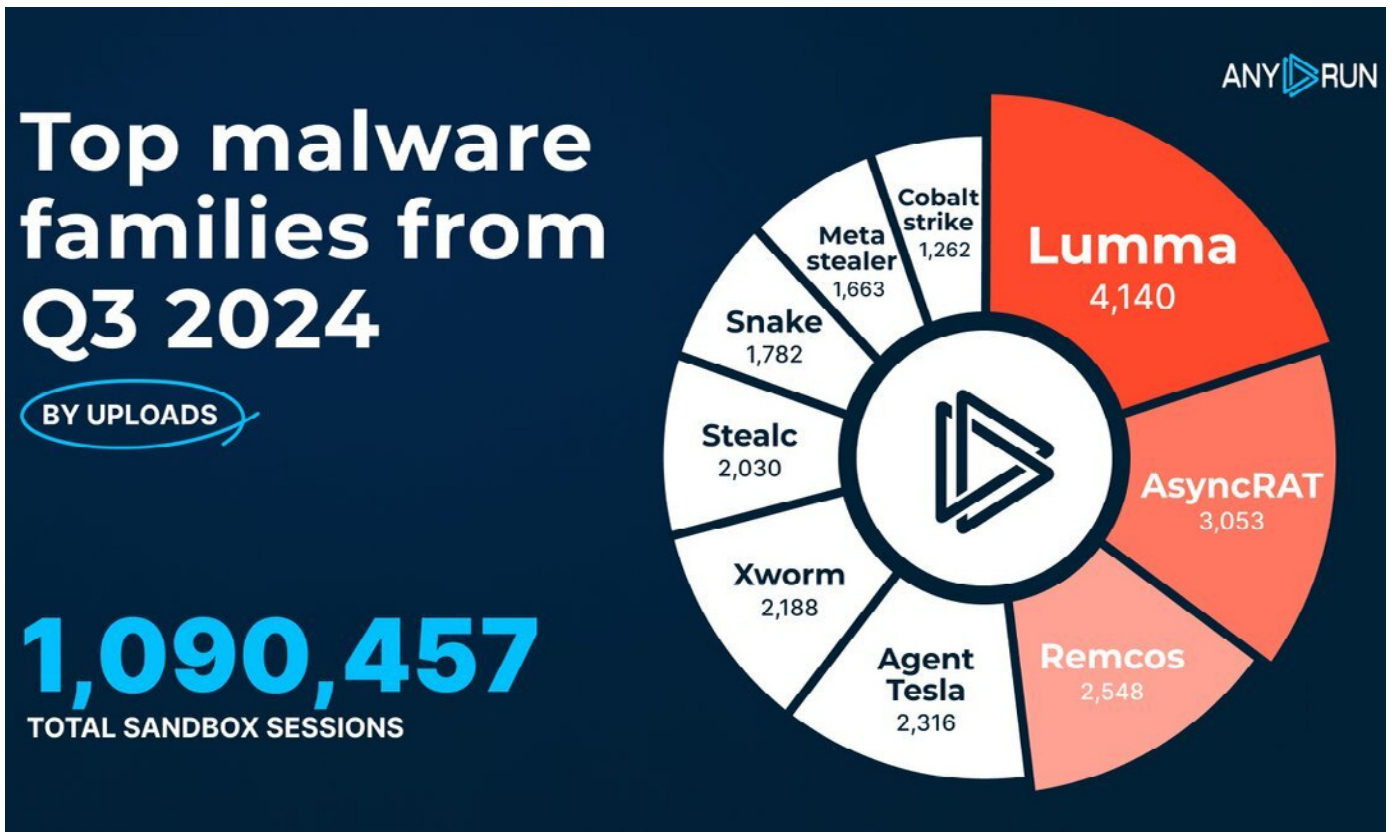
Gemini peut même traiter plusieurs requêtes à la fois, comme « Régler le volume de mes médias et le volume des notifications sur [pourcentage] et activer l'économiseur de batterie » ou « prendre une photo avec un retardateur de 10 secondes ».

Des fonctions pour l'écran de verrouillage

En outre, plusieurs fonctions spécifiques à l'écran de verrouillage sont prévues, comme la possibilité de régler ou d'éteindre des alarmes et des minuteries, d'allumer et d'éteindre la lampe de poche, d'activer le Bluetooth, de vérifier le niveau de la batterie du téléphone ou de le redémarrer.

5 techniques de malware qui redéfinissent la cybercriminalité en 2024

Les choses bougent côté cybermenaces et modalités d'attaques en cette fin d'année. Gare aux infostealers, aux loaders, aux RAT et aux ransomwares, mais surtout à la manière dont ils s'infiltrent sur les systèmes.



Comme chaque trimestre, ANY.RUN a dévoilé cette semaine son rapport Q3 sur les dernières tendances des cybermenaces. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il traduit un virage significatif dans le paysage de la cybersécurité, tant concernant l'évolution des familles de malwares les plus actives, que vis-à-vis de l'intensification des attaques et de la sophistication des techniques employées par les hackers.

Des familles et types de malwares plus résilients

C'est un constat sans appel : les malwares gagnent en agressivité et en capacité d'adaptation, alors que l'on observe une diversification assumée des familles actives et une intensification des attaques. D'après ANY.RUN, les utilisateurs et utilisatrices de la plateforme ont lancé plus d'un million de sessions de détection, un chiffre record en hausse de 23,7 % par rapport au trimestre précédent. Si ce nombre semble témoigner de pratiques de sécurité renforcées, les résultats restent préoccupants : 19,4 % des analyses révèlent des activités malveillantes confirmées, et plus de 4 % des cas restent suspects. En comparaison, le deuxième trimestre 2024 affichait un taux d'activités malveillantes de 18,4 % sur 880 000 analyses, tandis que le premier trimestre cumulait 877 000 analyses pour un taux de détection de 17,2%. En clair, la menace se renforce, trimestre après trimestre.

Mais plus qu'une hausse des attaques, c'est une transformation des méthodes qui se dessine. Les malwares évoluent pour échapper aux détections classiques et pour infiltrer plus profondément les systèmes. Des menaces puissantes comme Lumma et AsyncRAT prennent la tête du classement des malwares les plus actifs, alors qu'elles étaient peu présentes au cours des trimestres précédents. Le top 10 comprend aussi des noms bien connus comme Remcos, Agent Tesla, Stealc, et Cobalt Strike – ce dernier ayant pourtant fait l'objet d'une opération de neutralisation par Europol cet été.

Logiquement, en parallèle de ces nouvelles stratégies, les familles de malwares évoluent. En tête du classement, les stealers, avec 16 511 détections, marquent un retour en force après une période de recul, signe que le vol de données reste une priorité pour les attaquants. En parallèle, les loaders (8 197 détections, +49 % par rapport au trimestre précédent) s'imposent durablement dans la chaîne d'infection en chargeant d'autres malwares une fois le point d'entrée trouvé. Leur efficacité permet de multiplier les attaques complexes, souvent en une seule exécution. Quant aux attaques par RAT (trojans d'accès à distance, 7 191 incidents), elles poursuivent une logique similaire, offrant aux hackers un contrôle direct sur les systèmes pour espionner ou manipuler les cibles à distance.

Des techniques plus sophistiquées et plus sournoises

Outre les évolutions concernant les types et familles de malwares, cette fin d'année 2024 met en évidence des techniques d'infiltration plus discrètes, et donc plus efficaces dans la durée. Des méthodes de plus en plus répandues, qui rendent les attaques quasiment indétectables, aussi bien pour les utilisateurs que pour les systèmes de sécurité.

La désactivation des journaux d'événements Windows

C'est tout bête, mais diablement efficace. Ici, les attaquants désactivent les journaux d'événements Windows pour couvrir toute trace de leur passage. En privant les équipes de sécurité de cette source d'information, ils s'assurent que les tentatives de connexions, les modifications de fichiers et les changements apportés au système ne seront pas conservés par l'OS. Pour y parvenir, les hackers trouvent généralement des façons de modifier des clés de registre ou d'exécuter des commandes via le terminal.

Cette technique complique évidemment l'analyse post-attaque, mais elle permet surtout de déployer des malwares sans éveiller les soupçons des dispositifs de détection. Dans la mesure où les antivirus et autres outils de protection s'appuient sur l'analyse des logs d'événements, s'ils n'existent pas, aucune alerte ne risque de sonner.

L'exécution de scripts PowerShell camouflés

Pour exécuter des commandes malveillantes, rien de tel qu'un accès à PowerShell. Initialement conçu pour automatiser des tâches système, l'outil est ici détourné par les cybercriminels pour lancer des scripts malveillants à distance. Grâce à des techniques d'obfuscation, ces scripts passent facilement sous les radars de sécurité. Et comme PowerShell est intégré nativement à Windows, les systèmes le reconnaissent comme légitime, rendant son usage particulièrement furtif et efficace.

L'automatisation des infections via le terminal Windows

Le terminal Windows se présente, lui aussi, comme un environnement d'attaque privilégié pour les hackers puisqu'il leur permet d'automatiser des actions malveillantes en ligne de commande. En lançant des scripts qui semblent se fondre dans les opérations système normales, ils manipulent des configurations, téléchargent des payloads ou déploient d'autres malwares, sans que personne s'en rende compte. Là encore, les méthodes d'obfuscation peuvent couvrir leurs activités frauduleuses. Un détournement de fonctionnalité standard qui permet de faire passer des actions malicieuses pour des opérations système ordinaires.

Des malwares renommés comme des utilitaires système

La technique du masquerading consiste à donner aux programmes malveillants des noms courants de logiciels grand public ou de processus système, comme « explorer.exe », pour brouiller les pistes. En dissimulant leurs malwares derrière des dénominations familières, les hackers font passer leurs programmes malveillants pour des processus légitimes, qui échappent à la surveillance des utilisateurs et utilisatrices. Cette stratégie caméléon permet aux activités frauduleuses de rester presque invisibles, même pour les systèmes de détection avancés.

Déjouer les analyses en retardant l'activation des malwares

Pour échapper aux environnements de test, ou sandboxes, les cybercriminels intègrent désormais des mesures de temporisations dans leurs malwares. En clair, ils retardent l'activation du code malveillant, jusqu'à ce qu'il sorte de l'environnement de test, ce qui permet au malware de passer inaperçu au cours des premières vérifications. Cette « évasion temporelle » complique la tâche des outils de détection basés sur la simulation, alors que les analyses s'arrêtent avant le déclenchement réel de la charge utile.

ChatGPT continue de dominer, mais Google fait une percée avec un outil IA innovant

L'IA GÉNÉRATIVE connaît un véritable essor, et ChatGPT en est l'un des moteurs les plus puissants, atteignant presque 4 milliards de visites mensuelles. Mais ce n'est pas seul à bénéficier de cette dynamique. D'après les dernières données de Similarweb, le trafic global vers le site de ChatGPT a plus que doublé cette année par rapport à 2023. Le mois dernier, ChatGPT a encore affiché une croissance à deux chiffres : le nombre d'utilisateurs a progressé de 17,2 % par rapport à septembre et de 116 % par rapport à octobre 2023. En tout, ChatGPT a enregistré 3,7 milliards de visites mondiales pour ce seul mois.

La croissance fulgurante de ChatGPT

ChatGPT est devenu l'un des principaux sites Web mondiaux. Après une phase de stagnation mi-2023, la croissance du site a repris de plus belle, établissant de nouveaux records. En mai, ChatGPT a capté 2,2 milliards de visites, et le mois dernier, il a atteint un nouveau sommet avec 3,7 milliards de visites. Pour mesurer l'ampleur de cette croissance, ChatGPT attire désormais plus d'utilisateurs que Google Chrome (3,45 milliards), selon Digital-Trends. Et ce qui est particulièrement frappant, c'est que Chrome a mis près de 16 ans pour atteindre un tel niveau de popularité, alors que ChatGPT a réussi cet exploit en environ deux ans seulement.

Au-delà de sa simple popularité, ChatGPT s'est imposé grâce à une stratégie d'innovation continue. Ces derniers mois, OpenAI a renforcé l'algorithme sous-jacent de son IA, ajouté de nouvelles fonctionnalités et intégré un moteur de recherche directement dans l'interface.

De plus, ChatGPT est désormais accessible via son propre domaine dédié (chatgpt.com).

Cependant, ChatGPT n'est pas le seul acteur sur ce marché en pleine expansion. La popularité de l'IA générative se diffuse également à travers d'autres services, témoignant de l'intérêt croissant pour cette technologie révolutionnaire.

Une autre IA gagne en popularité

NotebookLM, le service de prise de notes basé sur l'intelligence artificielle de Google, a également connu une forte croissance. Le nombre d'utilisateurs mensuels a bondi de 300 % en septembre, puis de 201 % en octobre. Lancé en juillet 2023, NotebookLM a progressivement attiré une audience fidèle, enregistrant un flux constant d'utilisateurs en septembre et octobre.

Ce service est conçu pour aider à collecter des notes, des documents, des pages Web et d'autres sources. En exploitant l'IA, NotebookLM peut analyser et résumer les différentes sources et même fournir des explications approfondies, rendant ainsi le processus de recherche plus accessible.

En 1894, un prêtre a sauvé un garçon de 4 ans de la noyade. Ce garçon était Adolf Hitler !



EN EFFET, le Führer a été sauvé de la noyage dans une rivière à Passau, en Allemagne, en Janvier 1894, par un prêtre quand il avait seulement 4 ans. Cette information a été découverte dans un article trouvé dans une archive allemande qui correspond à une histoire racontée par le prêtre Max Tremmel en 1980. Ce dernier a déclaré que son prédécesseur Johann Kuehberger lui a dit qu'il avait sauvé Hitler lorsque le dirigeant nazi était un enfant. Les résidents de Passau, où Hitler a grandi, ont également affirmé cette histoire.

Un avion s'est écrasé tuant 70 personnes suite à un pari du pilote de pouvoir faire atterrir l'avion sans contact visuel avec le sol !



LE VOL 6502 Aeroflot de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot s'est écrasé sur la piste de l'aéroport de la ville russe Samara, le 20 octobre 1986, suite à un pari du commandant de bord Alexander Kliuyev avec son copilote Gennady Zhirnov qui consistait à pouvoir faire poser l'avion sur la piste grâce aux instruments de bord seulement, sans voir ce qui se passe réellement derrière les vitres du cockpit ce qui a causé le crash de l'avion sur le tarmac causant la mort de 70 sur les 87 passagers du vol.
Le copilote est mort d'une crise cardiaque juste après l'accident et le commandant de bord a survécu au crash et a été condamné à 15 de prison pour négligence, cette peine a par la suite été réduite à seulement 6 ans d'emprisonnement.

LE SAVIEZ VOUS

Toussaint : Un corbillard version poids lourd pour des « obsèques différentes » pour les « amoureux de la route »



On the road again• Une entreprise alsacienne a lancé un nouveau véhicule pour les obsèques : un poids lourd version corbillard. Il peut être loué, ou acheté, par « tous les amoureux de la route »



Et si, le jour de ses obsèques, Johnny Hallyday était arrivé dans un side-car ? « On l'avait proposé aux pompes funèbres qui organisaient, se souvient Delphine Rivaud. Mais ils ont choisi une limousine… Qu'est-ce qu'on était déçu ! »
La quadragénaire sait de quoi elle parle. Depuis une quinzaine d'années, elle dirige avec son mari une société spécialisée dans l'achat, la vente et la location de véhicules funéraires. Avec eux, l'habituel fourgon noir semble désuet…
Il n'y a qu'à visiter le garage de l'entreprise, située à Bouxwiller (Bas-Rhin), pour s'en rendre compte. Les fameux side-cars, une Harley-Davidson et l'autre Honda, côtoient plusieurs limousines Mercedes, Maserati, « bientôt Jaguar ». Ou encore ce type HG, petit camion revisité d'un certain « Louis la Brocante ».Et, nouveauté, un corbillard en version poids lourd ! « Une première mondiale, assure Benjamin Rivaud. On avait cherché sur Internet en se lançant. Il y en avait bien un aux Etats-Unis mais à peine aménagé, pas comme celui-là. » Tout juste sorti de la carrosserie, l'engin, noir, est plutôt impressionnant.
Sur un tracteur Mercedes classique a été ajoutée une caisse en inox. Ouverte pour l'instant, elle sera fermée à terme « par du plexi, du verre et des rideaux noirs car on n'a pas le droit de transporter un corps de manière visible », précise le patron, qui a aussi fait installer un cercueil de démonstration. Au fond de la caisse enfin, un poster a été collé. Avec une longue route, ses lignes jaunes, et le soleil au bout.

« Chaque personne doit avoir des obsèques différentes »

« C'est le chemin du dernier voyage, une idée de ma femme », sourit Benjamin Rivaud, à l'origine du projet. Comment ? « En étant bloqué derrière deux poids lourds sur l'autoroute. Comme tout le monde, j'ai d'abord râlé puis je me suis dit que personne dans les pompes funèbres n'avait jamais fait quelque chose pour ceux qui roulent. Pas que les routiers, tous les amoureux de la route. »
« J'ai toujours pensé que chaque personne est différente et doit avoir des obsèques différentes. La cérémonie doit refléter celui ou celle qui est dans le cercueil. » Jusque dans son transport, donc.
Comme pour ses autres véhicules, le natif de Bordeaux, 46 ans, va proposer plusieurs prestations avec le fameux poids lourd. Le « Road angel » ou « Angel road », ce n'est pas encore défini, sera bientôt disponible soit à la location avec chauffeur, soit à vendre. « Je suis prêt à aller partout, en France comme en Europe », annonce Benjamin Rivaud en donnant des tarifs indicatifs. « Tout compris, ça devrait être environ 4.000 euros pour une location hors Alsace. Dans le coin, ce sera deux à trois fois moins cher. »
Le prix d'un ultime voyage plutôt unique. A moins que certains aient d'autres préférences. Benjamin Rivaud ne manque pas d'idées pour ses prochains projets. « Il y a le monde agricole qui pourrait m'intéresser, celui du BTP… »

Belgique

La boulette… En Belgique, une entreprise confond deux ponts et rénove le mauvais

Oups • A Charleroi, une entreprise devait effectuer des travaux sur un pont appartenant à la Région mais s'est trompée de lieu

UN PONT de Charleroi (Belgique) avec des rambardes en mauvais état a été récemment rénové par une entreprise. Des travaux salutaires mais qui n'auraient pas dû avoir lieu, expliquait RTL Info mercredi. Car la société s'est trompée de pont.

Qui doit payer la facture ?

Deux infrastructures, très ressemblantes, sont situées à seulement quelques mètres l'une de l'autre, précisent nos confrères. Mandatée par la Région wallonne, l'entreprise a confondu les deux et a lancé le chantier sur le mauvais, qui appartient à la commune de Charleroi. « La boulette vient de l'entreprise désignée par la Région », a précisé à la RTBF le responsable travaux à Charleroi.
Au moment de régler la facture, la Région n'a pas voulu verser la somme réclamée par la société. Le coût s'élève à 52.000 euros. « L'entreprise et la Région sont revenues vers nous, affirmant que cela bénéficiait à la commune, et demandant si nous pouvions intervenir », a confirmé à RTL Info le responsable local. La ville pourrait donc payer alors qu'elle n'avait jamais demandé ces travaux.

« Pas de problème »

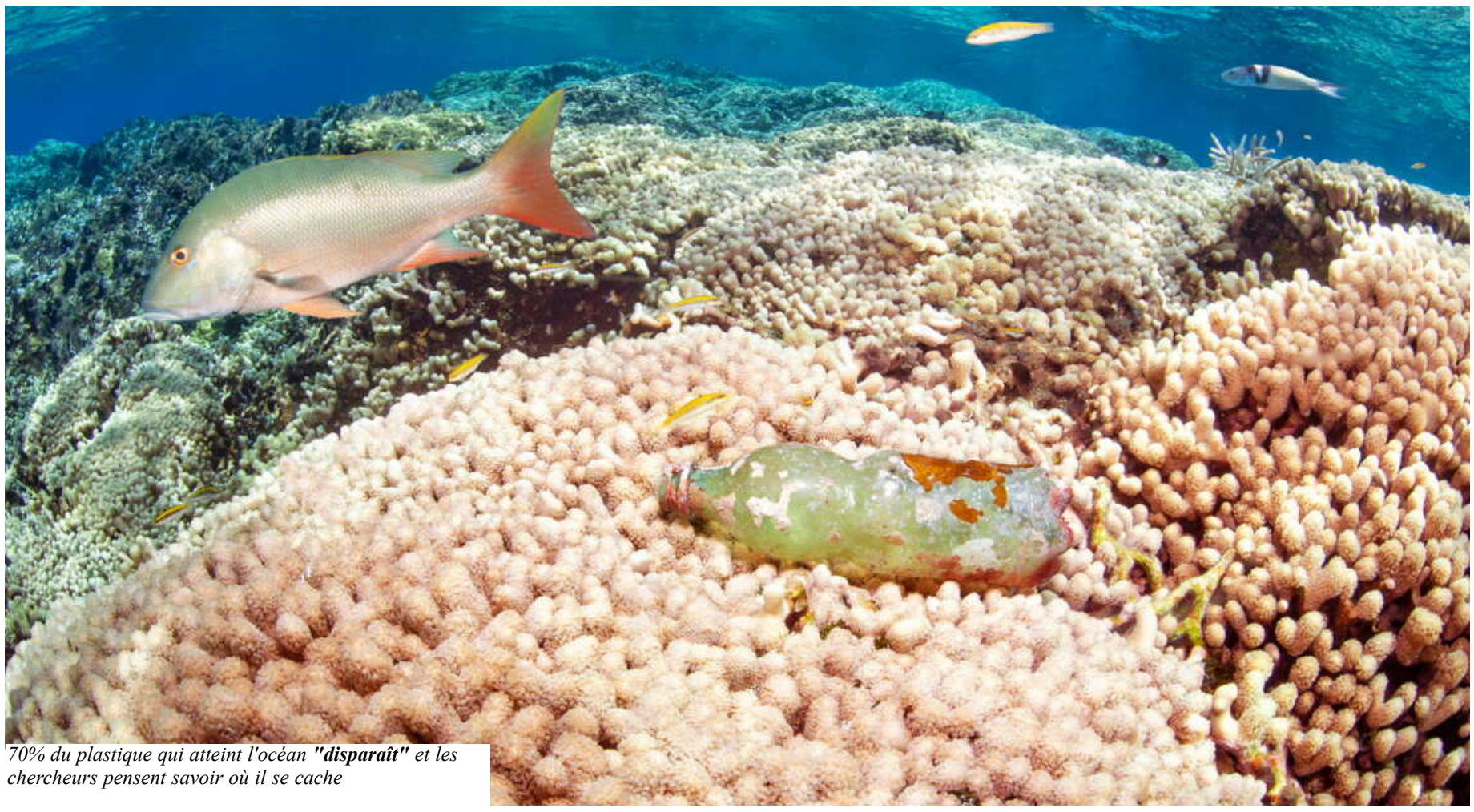
Le dossier devrait se régler à l'amiable puisque la commune a reconnu que son pont nécessitait une rénovation. « Nous avions prévu de remplacer les garde-corps.
La Région wallonne nous a devancés, il n'y a donc pas de problème », a-t-il ajouté. L'affaire sera discutée lundi prochain lors du conseil communal.
Après cette erreur, l'entreprise a tout de même terminé son travail qu'elle était censée réaliser initialement.



Elle a posé de nouveaux garde-corps sur le bon pont (celui appartenant à la Région).

Où va se cacher le plastique qui finit et disparaît dans l'océan ? Les chercheurs ont une piste

Environ 70 % des déchets plastiques parviennent à l'océan sans laisser de trace. Des chercheurs ont détecté leur présence dans des échantillons de coraux, révélant ainsi une nouvelle piste de recherche.



*70% du plastique qui atteint l'océan **"disparaît"** et les chercheurs pensent savoir où il se cache*

"Nous avons besoin d'un texte qui s'attaque à la question de l'héritage, de la pollution existante, qui échouera sur nos côtes même après qu'on ferme le fameux robinet de plastiques". Ainsi vient de s'exprimer Inger Andersen, directrice du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), au sujet du futur traité international sur le plastique (SudOuest avec AFP, 23 septembre 2024).

En effet, la production annuelle de plastique a plus que doublé en vingt ans pour atteindre 460 millions de tonnes, et pourrait tripler d'ici à 2060 si rien n'est fait (Organisation de Coopération et de Développement Economiques, février 2022).

"Une partie de ce plastique est rejetée dans l'océan, où il se dégrade en microplastiques", souligne Suppakarn Jandang dans un communiqué de l'université de Kyushu au Japon. Professeur au sein de l'Institut de recherche en mécanique appliquée, il est le premier auteur d'une étude publiée dans la revue Science of the Total Environment (18 septembre 2024).

Détecter les microplastiques dans les coraux : une avancée majeure

Lui et ses collègues de l'université de Chulalongkorn en Thaïlande ont voulu explorer le devenir des particules issues de la fragmentation des déchets en milieu marin, et contribuer ainsi à résoudre le mystère du "plastique manquant" dans les océans. Leur hypothèse : une partie des "microplastiques" s'accumulerait en fait dans l'organisme du corail, cet animal bâtisseur de récifs.

"Le corail possède trois parties anatomiques principales : le mucus de surface (extérieur du corps), le tissu (partie interne) et le squelette, c'est-à-dire les dépôts durs de carbonate de calcium que l'animal produit", explique le Pr Jandang. "Notre première étape a consisté à développer un moyen d'extraire et d'identifier les microplastiques de nos échantillons de coraux."

Sur les récifs côtiers de l'île de Si Chang, dans le golfe de Thaïlande, les chercheurs ont collecté et étudié quelque 27 échantillons de coraux de quatre espèces différentes. À l'issue d'une série de lavages chimiques destinés à "briser" chaque couche anatomique du corail avant d'en filtrer le contenu, ils ont dénombré au total 174 particules de microplastiques.

La plupart de ces particules avaient une taille comprise entre 101 et 200 µm, proche de la largeur d'un cheveu humain, détaille l'étude. Leur répartition était la suivante : 38 % au niveau du mucus de surface, 25 % dans les tissus coralliens, et 37 % dans le squelette des coraux. Le nylon, le polyacétylène et le polyéthylène téréphtalate (PET) étaient les trois types de matériaux les plus répandus.

Un "puits de plastique" pour des centaines d'années ?

D'après ces résultats inquiétants, le corail pourrait représenter un "puits" de plastique dans l'océan, à l'image des arbres absorbant du CO_2 atmosphérique et séquestrant une partie du carbone au niveau du bois et des racines. D'autres études seront cependant nécessaires pour vérifier l'importance de cette séquestration corallienne au niveau mondial, par rapport à d'autres lieux d'accumulation possibles. "Étant donné que les squelettes des coraux restent intacts après leur mort, ces microplastiques déposés peuvent potentiellement être conservés pendant des centaines d'années, un peu comme les moustiques piégés dans l'ambre", compare Suppakarn Jandang.

"Nous ignorons les effets des microplastiques sur la santé des coraux et de l'ensemble de la communauté récifale. Il reste encore beaucoup à faire pour évaluer avec précision l'impact des microplastiques sur l'écosystème", ajoute le professeur Atsuhiko Isobe, qui a dirigé ces travaux (communiqué).

Des travaux antérieurs avaient par ailleurs pointé l'existence d'une "plasticroûte", une fusion de plastique et de corail qui relâche de dangereux contaminants dans l'océan.

L'aviation commerciale et la route vers la décarbonation: un chemin semé d'embûches

L'INDUSTRIE aérienne peine à atteindre ses objectifs de décarbonation en raison des limites des solutions actuelles, qui augmentent les coûts et n'ont pas un impact suffisant à long terme, observe Forbes dans un article. Pour atteindre le Net Zéro, il est crucial d'investir dans des avions plus efficaces et de favoriser l'innovation technologique, tout en soutenant des politiques qui encouragent la transition énergétique.

Chaque année, au mois de mars, se déroule la South by Southwest (SXSW) à Austin, Texas, aux États-Unis. Lors d'un débat organisé lors de ce rendez-vous prisé par le secteur technologique, une question a été soulevée par une participante : "Pourquoi ne met-on pas plus de pression sur les compagnies aériennes pour qu'elles réduisent leurs émissions ?" Dans une publication du lundi 4 novembre, Forbes a tenté d'y répondre en soulignant que l'efficacité opérationnelle représente seulement 4 % de la solution vers le Net Zéro d'ici 2050. Ainsi, bien que l'industrie aérienne ait investi massivement dans des technologies plus vertes (avions plus modernes, carburants durables), ces solutions rencontrent rapidement des limites.

Des carburants alternatifs en quantité insuffisante

Entre 1980 et 2012, l'aviation commerciale a déjà réduit de 52 % la consommation de carburant par passager, notamment pour les petits avions (qui représentent seulement 10 % des émissions). Néanmoins, les grands avions, utilisés pour les vols longs-courriers, génèrent 90 % des émissions et ne peuvent pas être facilement décarbonés avec les technologies actuelles.

Il existe certaines solutions, telles que les carburants synthétiques (SAF) et l'aviation électrique ou à hydrogène, qui offrent des améliorations.

Néanmoins, elles ne suffiront pas à elles seules pour atteindre les objectifs de décarbonation d'ici 2050, car elles ne peuvent pas remplacer à court terme les moteurs traditionnels. Ainsi, la compagnie Air New Zealand a abandonné son objectif de réduction d'émissions de 29 % d'ici 2030, faute de disponibilité suffisante de SAF, relate la publication économique. De plus, l'augmentation des coûts liés aux SAF risque d'alourdir les prix des billets. Ce sera le cas en France, où le quota de ces carburants alternatifs devrait passer de 1 % à 10 % d'ici 2030.

Les investissements dans les technologies de décarbonation insuffisants

Le coût de la transition vers le Net Zéro est colossal. Il représente 4,6 trillions de dollars (soit 4 278 milliards d'euros), dont 95 % seraient consacrés aux SAF. Ces carburants ne seront pas compétitifs en termes de prix par rapport au kérosène, ce qui entraînera des hausses de prix pour les passagers et pourrait réduire la demande pour les voyages aériens, observe Forbes.

Cela pourrait affecter l'industrie touristique, un secteur-clé de l'économie mondiale. D'autre part, les investissements dans les technologies de décarbonation sont insuffisants. Les grands fabricants d'avions comme Airbus et Boeing n'ont pas encore lancé de projets disruptifs pour résoudre le problème des émissions.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Douleur abdominale : gauche, droite, cause, traitement

Une douleur à l'abdomen dite abdominale est fréquente chez la femme et l'homme, enfant comme adulte. On parle généralement de maux d'estomac ou de maux de ventre. Que cache une douleur à gauche ? A droite ? Quels sont les symptômes associés ? Quand faut-il consulter ? Quel traitement ?

Les douleurs abdominales, que ce soit du côté gauche ou du côté droit concernent une grande partie de la population : environ 2 à 4 adultes sur 10 et 1 à 2 enfants sur 10 sont fréquemment affectés par des douleurs abdominales. Une douleur abdominale peut notamment être caractérisée par son caractère récurrent (on parle alors de douleur abdominale chronique) ou ponctuel (on parle alors de douleur abdominale aiguë). Quels sont les symptômes d'alerte ? Les différentes causes ? Qui et quand consulter ? Quels sont les meilleurs traitements ? Explications des symptômes et des solutions.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale aiguë ?

Une douleur abdominale aiguë et sévère est presque toujours le symptôme d'une maladie intra-abdominale. Elle peut être le seul signe de la nécessité d'une intervention chirurgicale et doit être rapidement prise en charge. Dans certains cas, elle peut aussi révéler une affection rénale, gynécologique, cardiaque, vasculaire, thoracique, et parfois métabolique.
Les signes cliniques associés (fièvre, saignements, diarrhée, constipation, vomissements...) et les examens biologiques simples, la radiologie de l'abdomen sans préparation, l'échographie ou le scanner abdominale permettent d'orienter le diagnostic.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale chronique ?

Une douleur abdominale chronique est définie par une douleur persistante pendant plus de 3 mois, de façon continue ou intermittente. Une douleur intermittente peut être assimilée à une douleur abdominale récurrente. Elle peut survenir à tout moment après l'âge de 5 ans.
Jusqu'à 10% des enfants nécessitent un bilan pour une douleur abdominale récurrente et environ 2% des adultes, majoritairement des femmes, ont une douleur abdominale chronique.
Un plus grand pourcentage d'adultes présente certains symptômes gastro-intestinaux chroniques, comme une dyspepsie et différents troubles intestinaux.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale après le repas ?

Une douleur après les repas signe le plus souvent un problème de digestion au niveau de l'estomac, du pancréas, de la vésicule biliaire ou des intestins. Une sensation de pesanteur ou de ballonnement accompagnée d'éructations, ou de douleur au-dessus de l'ombilic peut être en lien avec une dyspepsie (reflux gastro-œsophagien, ulcère estomac...). Au contraire, une douleur vive et transfixiante de la partie haute du ventre ou à droite peut être en lien avec une pathologie du pancréas ou de la vésicule biliaire.
Des ballonnements, des gonflements, de la diarrhée ou de la constipation associés à une douleur en bas du ventre sont plutôt le signe d'un problème intestinal.

Douleur abdominale à droite : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à droite est le signe d'un problème au foie ou à la vésicule biliaire. L'appendicite se traduit par une douleur abdominale au niveau de la partie inférieure droite de l'abdomen (la fosse iliaque droite).

Douleur abdominale à gauche : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à gauche est le signe d'un problème à l'estomac, au duodénum ou au pancréas.

Quels sont les symptômes d'une douleur abdominale ?

Les symptômes varient en fonction de la cause et de la localisation (à gauche ou à droite, accompagnée d'autres symptômes...). La douleur abdominale se caractérise par :
Sensation de douleur d'une partie ou de tout le ventre,
Crampes ou de brûlures
Une fièvre
Des nausées et des vomissements
Une aérophagie
Une miction difficile.
"Les douleurs abdominales sont très fréquentes car elles sont le symptôme de diverses pathologies de l'ensemble de l'abdomen. Ne laissez pas traîner une douleur abdominale et n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant si elle persiste ou les urgences si elle est insupportable", conseille le Dr Claire Lewandowski, médecin spécialisée en médecine générale, addictologie et psychiatrie.

Douleur abdominale et urine foncée : que faire ?

Des urines foncées signent le plus souvent la présence de sang. Lorsqu'elles sont associées à une douleur abdominale vive à la miction, elles sont le signe de coliques néphrétiques, c'est-à-dire une obstruction des voies urinaires.
Elles se manifestent par une douleur aiguë ressentie de manière soudaine dans la région lombaire, et elle est due à une brusque augmentation de la pression de l'urine qui ne peut plus s'écouler. Des examens complémentaires sont nécessaires pour confirmer le diagnostic comme une échographie et un traitement antalgique soit être débuté sans tarder.

Sang dans les urines (hématurie) : quelles causes ?

L'hématurie désigne la présence de sang dans les urines. Elle peut être révélatrice de diverses maladies ou troubles liés à un organe du système urinaire, comme la vessie ou les reins. Est-ce grave ? Quelles causes ?

Douleur abdominale et diarrhée : que faire ?

En cas de douleurs abdominales aiguës associées à une diarrhée - c'est à dire au moins 3 selles molles ou liquides par jour, pendant moins de 14 jours (habituellement, seulement quelques jours) et qui disparaissent spontanément - une infection virale ou bactérienne est le plus souvent en cause. En revanche, si les douleurs et la diarrhée deviennent chroniques, c'est à dire qu'elles durent plus de 4 semaines, elles peuvent être causées par un trouble inflammatoire de l'intestin comme la colite ulcéreuse ou la maladie de Crohn.

Diarrhée : comment lutter contre ?

La diarrhée se manifeste par des selles molles ou liquides. Elle est souvent accompagnée de nausées et de vomissements et parfois de fièvre. Selon les cas, il est impératif de consulter pour éviter les complications. Quelles sont les causes ? Que manger ?

Douleur abdominale et fièvre : que faire ?

Lorsque la fièvre accompagne la douleur abdominale, c'est qu'il peut s'agir d'une infection. Dans la plupart des cas il s'agit d'une gastro-entérite d'origine virale ou bactérienne. Cependant, en fonction des antécédents médicaux et chirurgicaux, des examens complémentaires (prise de sang, échographie, scanner...) et des symptômes, il peut aussi s'agir d'une atteinte hépatobiliaire, d'une pancréatite, d'une perforation ou d'une inflammation intestinale comme une maladie de Crohn, un abcès, une obstruction, une ischémie intestinale ou une diverticulite.
D'autres affections gynécologiques comme la salpingite, la grossesse extra-utérine, la torsion ou la rupture d'un kyste de l'ovaire peuvent aussi être en cause. Dans tous les cas, une prise en charge médicale rapide d'impose pour faire le diagnostic et parfois procéder à une intervention chirurgicale en urgence.

Quelles sont les causes d'une douleur abdominale ?

Les causes des douleurs abdominales sont très nombreuses. Ce sont l'examen clinique du médecin, les symptômes associés et les examens complémentaires qui permettent de faire le diagnostic et de proposer une prise en charge adaptée. Une douleur abdominale peut révéler :

Une constipation
Une infection gastro-intestinale (gastro-entérite...)
Un reflux gastrique
Une gastrite
Un ulcère
Un étranglement de l'intestin en cas d'hernie
Une inflammation du pancréas ou du foie
Une appendicite
Une occlusion intestinale
Une péritonite
Un calcul rénal ou biliaire
Une cystite
Un infarctus du myocarde (beaucoup plus rare et surtout chez les personnes âgées).
Des règles douloureuses
Un kyste à l'ovaire
Une grossesse extra-utérine
Enfin, de nombreuses personnes souffrent régulièrement de maux de ventre sans cause connue. On parle alors de troubles fonctionnels intestinaux ou de "colopathie" en lien avec le stress ou un état dépressif masqué.
Quels sont les traitements d'une douleur abdominale ?
Le traitement des douleurs abdominales repose essentiellement sur le traitement de leur cause. Pour cette raison, il est toujours préférable de consulter un médecin en cas de maux de ventre d'origine inconnue.
Lorsque les douleurs sont dues à des spasmes douloureux du tube digestif dont on soupçonne l'origine (diarrhée, excès alimentaire, colopathie, nervosité, anxiété...), il est possible de les soulager à l'aide de médicaments antispasmodiques sur prescription médicale. Dans certains cas, le traitement peut nécessiter une adaptation du régime alimentaire.
La chirurgie est parfois le seul remède permettant de traiter la cause et de soulager les symptômes.

Quand consulter en cas de douleur abdominale ?

Les douleurs abdominales violentes qui surviennent sans raison apparente nécessite de consulter un service d'urgences pour effectuer un examen clinique et un bilan comprenant le plus souvent une prise de sang, une échographie abdominale et parfois un scanner.
La présence de fièvre ou de sang dans les urines doit aussi faire consulter rapidement.









JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Film d'action États-Unis - 2016 — TF1
La chute de Londres

21h00 Drame - Etats-Unis 2022 — France 2
The Fabelmans

20h55 Magazine de l'économie — M6
Capital

21h00 Rugby : Top 14 — CANAL+
Vannes / Clermont-Auvergne

21h00 Comédie — W9
France - 2021
Irréductible

21h00 Film fantastique - Etats-Unis 2001 — CINE+ FRISSON
Le seigneur des anneaux : la communauté de l'anneau

20h50 Film fantastique — 6ter
Etats-Unis - 2008
Twilight, Chapitre 1 : Fascination

21h00 Film policier Etats-Unis - 2023 — CINE+ PREMIER
Mystère à Venise

21h19 Magazine de société — C8
Programme TV 100 jours

21h10 Comédie dramatique États-Unis - 2023 — CINE CINEMA
Winter Break

21h00 Comédie — CINE+ FAMIZ
France - 2023
Les vengeances de Maître Poutifard

21h00 Série policière — TMC
Etats-Unis -
New York Unité Spéciale

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série historique France - 2022
Saison 1

Marie-Antoinette

Marie-Antoinette n'est qu'une toute jeune femme quand elle quitte l'Autriche pour épouser le dauphin en France. Arrivée à Versailles, elle doit se plier aux règles de la Cour, nombreuses et compliquées. La princesse souffre rapidement de ne pouvoir vivre sa vie comme elle l'entend, alors que sa mère exerce sur elle une pression constante pour perpétuer la lignée des Bourbons et sécuriser ainsi l'alliance entre les deux pays.

22h37

Série historique France - 2022
Saison 1

Marie-Antoinette

La famille royale passe des vacances à Fontainebleau afin d'échapper au climat étouffant de Versailles. Marie-Antoinette apprend le plan de du Barry, qui cherche à trouver une fiancée à Provence.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:34	15:08	17:27	18:57
CONSTANTINE	06:06	12:39	15:14	17:33	19:02
ALGER	06:20	12:53	15:29	17:48	19:17
OUARGLA	06:06	12:44	15:30	17:49	19:13
CHLEF	06:27	13:00	15:36	17:54	19:23
MOSTAGANEM	06:31	13:05	15:41	18:00	19:28
ORAN	06:34	13:08	15:45	18:04	19:32

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8083 – DIMANCHE 5 JANVIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	9°
Oran	19°	8°
Constantine	18°	3°
Ouargla	16°	5°

RÉCEPTION D'UN CENTRE DE STOCKAGE DE CÉRÉALES À MOSTAGANEM

Un atout pour l'agriculture locale

Un centre de stockage de céréales d'une capacité de 5 000 tonnes sera réceptionné aujourd'hui dans la commune de Oued El Kheir, dans la wilaya de Mostaganem. Ce projet, achevé dans les délais impartis, s'inscrit dans la stratégie nationale visant à renforcer la sécurité alimentaire et soutenir le secteur agricole local. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya.

Le projet, qui a nécessité un budget de 26,5 milliards de centimes et un délai de réalisation de six mois, est quasiment achevé, avec un taux d'avancement des travaux de 97% dans la commune de Oued El Kheir. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, lors de sa sortie sur le terrain, a demandé à l'entrepreneur de garantir la livraison du centre aujourd'hui, conformément aux délais prévus. Le premier responsable de la wilaya s'est dit satisfait de la qualité des travaux réalisés, du respect des délais et des efforts déployés par la direction de l'équipement public, du chef de daïra d'Aïn Tadles, ainsi que de l'entreprise de construction.

Ce centre de stockage s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour renforcer la sécurité alimentaire, en augmentant les capacités de stockage des céréales à l'échelle nationale. Le wali a souligné l'importance de ce type de projet pour le secteur agricole local, précisant qu'il constitue un véritable atout pour la wilaya, en ligne avec la stratégie de développement de la division céréalière et l'expansion des infrastructures de stockage, conformément aux directives des hautes autorités du pays. Dans la même commune, le wali a également pris la décision d'allouer un montant de 300 millions de dinars pour la rénovation de l'espace commercial des vendeurs de fruits et légumes, afin de stimuler l'activité commerciale dans la région. En outre, lors de sa visite, le wali et sa délégation ont inspecté les travaux de construction d'un complexe artistique traversant Oued Chlef et reliant les communes d'Ouled Maallah et Sidi Khattab. Ce complexe comprend un tronçon de 1,4 km qui croise la RN7 dans la commune de Oued El Kheir. Le taux d'avancement des travaux de ce projet est actuellement de 60%, le wali a donné des instructions pour garantir leur qualité et accélérer leur achèvement, afin d'inaugurer le projet le 19 mars prochain.

Enfin, lors de sa rencontre avec les citoyens, Ahmed Boudouh a pris en compte leurs préoccupations et décidé d'accorder une subvention financière de 300 millions de centimes à une association religieuse pour la mosquée d'Ouled Maallah, ainsi que 40 subventions pour la construction de logements ruraux dans la même commune.

Brahim Mazi



Soutenir le secteur agricole local.

STATION D'ÉPURATION DE BERROUAGHIA

Le projet sera livré dans les délais

LES TRAVAUX de réalisation d'une station d'épuration à Berrouaghia vont bon train. Un projet dont l'achèvement aura lieu dans les délais contractuels fixés et dans les normes techniques requises, selon les déclarations du directeur des ressources en eau de la wilaya de Médéa, Nasreddine Bechani.

Ce projet revêt, selon ce même responsable, une grande importance eu égard à ses capacités qui permettront de traiter un volume de plus de 17 000 m3 par jour, des eaux épurées qui seront utilisées dans l'irrigation de terres agricoles d'une superficie de 1 200 ha. S'étendant sur une superficie de 6 ha, la station d'épuration située dans la commune de Berrouaghia traitera, outre les eaux d'assainissement de l'agglomération, les eaux usées des communes limitrophes de Ouled Deid, Sidi Naamane, Khams Djouamaa, a-t-il précisé.

Les responsables en charge du projet ont dû mettre les bouchées doubles pour accélérer la cadence des travaux de réalisation du projet, «en mettant en place les moyens matériels nécessaires et en organisant le chantier en deux équipes par jour». Le projet, rappelle-t-on, a accusé un important retard avant d'être lancé, suite à des entraves liées au manque de terrain. Il a nécessité des efforts pour trouver une solution au problème par le déclassement d'un terrain d'assiette suffisant pour accueillir l'infrastructure. Car, explique-t-on, il s'agit d'un projet qui a un grand intérêt eu égard à son impact sur la préservation de l'environnement étant une station d'épuration des eaux usées domestiques, industrielles et pluviales émanant des différents émissaires des agglomérations citées, des eaux traitées qui seront exploitées à des fins d'irrigation des terres incluses dans la superficie du périmètre agricole, est-il indiqué.

L'importante croissance urbaine de l'agglomération de Berrouaghia conjuguée à l'augmentation démographique accentuée par le phénomène d'exode rural et des activités industrielles ont eu pour conséquence «une production importante des rejets polluants, impactant directement la qualité de l'eau des milieux naturels.

Ainsi, est-il devenu d'une grande urgence de réaliser le projet de station de traitement des eaux usées avant leur rejet dans les milieux naturels, un enjeu majeur pour préserver l'environnement et réduire les risques liés aux maladies à transmission hydrique».

L'on notera que les eaux épurées du projet de station d'épuration de Berrouaghia vont être d'un grand appui au secteur de l'agriculture, à l'instar de l'ancienne station d'épuration de Oued Lahrèche de Médéa, en exploitation depuis plusieurs années, fournissant quelque 4.000 m3 d'eau épurée par jour à la ferme Hamamou à Ben Chicao pour l'irrigation de 300 ha de plantations fruitiers.

Nabil B.

DÉVELOPPEMENT À ORAN

Le wali inspecte plusieurs projets

LE WALI d'Oran, Samir Chibani, a effectué jeudi une série de visites sur terrain pour superviser divers projets de développement dans les communes de la wilaya, notamment dans les secteurs de l'éducation et du sport. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya.

Lors de sa première visite, le wali s'est rendu à l'école Bakkouch Habib (HP11), située dans le centre urbain du martyr Ahmed Zabana, dans la commune de Misserghine. Il a inspecté le projet de réalisation d'un restaurant scolaire et donné des instructions pour que la cantine soit opérationnelle dès le premier jour du deuxième semestre, afin de fournir des repas chauds aux élèves.

Le wali a également examiné l'état d'avancement d'un autre restaurant scolaire à l'école primaire Housseini Ahmed, dans la cité El Rahma, toujours à Misserghine. Par ailleurs, il a visité le collège Moufdi Zakaria, construit en 1985, qui sera rénové. Un autre collège est en cours de réalisation à Haï El Wiam pour pallier le surplus d'élèves enregistré dans cette structure, qui accueille actuellement plus de 1 200 étudiants.

Dans le quartier Bouyakour, commune de Boutlelis, le wali a inspecté le projet de construction d'un complexe scolaire et pris connaissance des travaux d'extension de l'école Neggaz Ali, où six nouvelles salles de classe sont en cours de réalisation. Samir Chibani a également visité le chantier d'une piscine de proximité à Misserghine, dont les travaux sont réalisés à 75%. Cette infrastructure devra être livrée en mars prochain. Il a ensuite assisté à une présentation de huit piscines de proximité qui seront livrées avant l'été prochain dans différentes communes de la wilaya. Parmi ces projets, la piscine de proximité baptisée au nom du martyr Mohamed Sardi, récemment réhabilitée, sera utilisée par les sportifs.

B. M.

TRAFIC DE DROGUE À BÉJAÏA

Sept dealers arrêtés près d'un collège

LES AGENTS de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Béjaïa ont démantelé, en fin de semaine dernière, un important réseau de trafic de stupéfiants. Composé de sept individus âgés entre 24 et 46 ans, ce réseau opérait sur le territoire de la wilaya. Cette opération a permis la saisie de 1 kg de kif traité et de 120 comprimés de substances psychiatriques. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Selon la même source, «l'affaire a été déclenchée suite à l'interception, par la BRI, d'un véhicule de marque Peugeot 206 à bord duquel se trouvaient deux individus en possession d'un sac en plastique contenant huit plaquettes de Prégabaline, soit un total de 120 capsules «. Une enquête a été menée et a révélé l'implication de cinq autres individus dans cette affaire, dont l'un est originaire d'une wilaya voisine. Munis d'un mandat, les agents de la BRI ont perquisitionné le domicile de ce dernier, où ils l'ont arrêté et saisi 10 plaquettes de drogue, soit un kilogramme. Trois individus restent cependant en fuite. Une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects pour acquisition, transport, possession et revente de drogue dans le cadre d'une organisation criminelle.

Présentés devant le parquet, ils ont été convoqués à une citation directe, à l'issue de laquelle trois membres du gang ont été placés en détention, tandis qu'un autre a été placé sous contrôle judiciaire. Trois autres individus sont toujours en fuite et activement recherchés. Par ailleurs, les agents de la 1re sûreté urbaine de Berchiche, commune d'El-Kseur, ont également interpellé récemment quatre dealers à proximité d'un établissement scolaire de la localité. «Les mis en cause avaient en leur possession 13 capsules de Prégabaline et 3 barrettes de kif traité, qu'ils s'apprêtaient à écouler auprès des collégiens «, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Les quatre dealers ont été présentés devant le parquet pour «possession et commercialisation de drogue à proximité d'un établissement scolaire « avant d'être placés en détention. De leur côté, les agents de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Akbou ont saisi, au cours de deux affaires distinctes récemment traitées, 48 572 bouteilles d'alcool fabriquées localement et représentant différentes marques. Dans la première affaire, les agents de la BMPJ ont saisi 920 bouteilles d'alcool de différentes marques et volumes, destinées à la revente. La marchandise a été découverte dans un véhicule de tourisme à bord duquel se trouvaient le conducteur et son complice. La seconde affaire a permis aux agents de la BMPJ de saisir 1 500 bouteilles d'alcool de différents volumes et marques fabriquées localement, ainsi que des montres, 770 autres bouteilles dissimulées dans un véhicule, et 42 282 bouteilles entreposées dans un hangar situé au village Bouaziz, commune de Boudjéllil. Le propriétaire du magasin et le locataire ont été immédiatement arrêtés et conduits au commissariat. Ils ont été poursuivis en justice pour possession et transport d'alcool en vue de sa commercialisation sans autorisation.

N. Bensalem